

PRODUCTION ANIMALE

PRODUCTION VÉGÉTALE

MARCHÉ

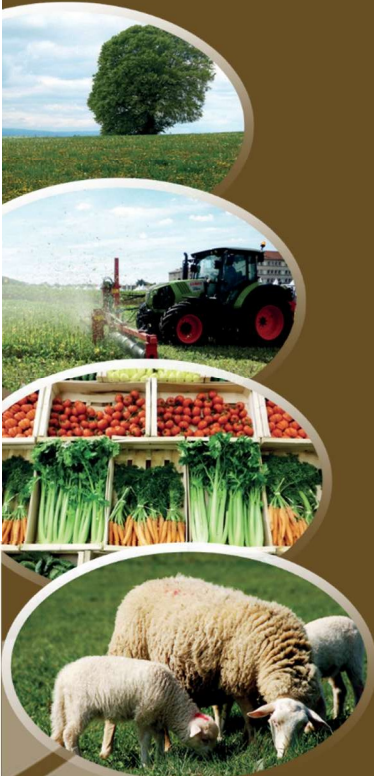
ÉCOLOGIE & RURALITÉ

VIE PROFESSIONNELLE

RECHERCHE & SYSTÈME  
SPÉCIFIQUE

N°330 **BIO**  
**PRESSE**

MAI 2026



## SOMMAIRE

### Agenda

#### Présentation de documents par thématique

Ecologie et ruralité  
Marché  
Production animale  
Production végétale  
Recherche et système spécifique  
Vie professionnelle

### Brèves

#### Tarifs des services documentaires

#### Coordonnées des éditeurs des ouvrages cités



Revue éditée et imprimée par ABioDoc  
Centre National de Ressources  
en Agriculture Biologique,  
avec le soutien du ministère  
en charge de l'Agriculture,  
de l'Agence Nationale de la  
Cohésion des Territoires,  
de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

VetAgro Sup  
Campus agronomique de Clermont  
89, Avenue de l'Europe  
CS 82212 - 63370 LEMPDES (France)  
Tél : 04.73.98.13.99  
[abiodyoc.contact@vetagro-sup.fr](mailto:abiodyoc.contact@vetagro-sup.fr)  
[www.abiodyoc.com](http://www.abiodyoc.com)

#### DIRECTEUR DE PUBLICATION

Etienne PAUX - Directeur général adjoint de VetAgro Sup

#### RÉDACTRICE EN CHEF

Sophie VALLEIX - Responsable d'ABioDoc


#### RÉALISATION


Esméralda RIBEIRO et Sophie VALLEIX


#### ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Aurélié BELLEIL, Pauline BOBB, Briéuc CORNET, Esméralda RIBEIRO, Myriam VALLAS, Sophie VALLEIX

 Suivez-nous sur <https://fr-fr.facebook.com/biopresse>

 Suivez ABioDoc sur <https://bsky.app/profile/abiodyoc.bsky.social>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.youtube.com/@abiodyoc-vetagrosup4086>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.linkedin.com/in/abiodyoc-vetagro-sup-831559206/>

## AGENDA

*(Concernant l'agenda, nous vous invitons à vérifier le maintien ou non des différents événements)*

**Du 22 mai au 21 juin 2026, dans toute la France**

Printemps BIO 2026

<https://www.agencebio.org/2026/03/31/printemps-bio-2026/>

**Le 4 juin 2026, à Alixan (26)**

Bio N'Days 2026

<https://www.biondays.com/>

**Du 5 au 7 juin 2026, dans toute la France**

Journées Nationales de l'Agriculture

<https://journeesagriculture.fr>

**Le 8 juin 2026, à Carquefou (44)**

Salon ProBio Ouest

<https://www.salon-probioouest.fr>

**Le 8 juin 2026, à Etoile-sur-Rhône (26)**

Journée Technique Grandes Cultures BIO

[https://www.terresinovia.fr/fr/evenements/journee-technique-grandes-cultures-bio-auvergne-rhone-alpes-1?\\_sc=ODc4NjY3NCMxODI2Nw%3D%3D](https://www.terresinovia.fr/fr/evenements/journee-technique-grandes-cultures-bio-auvergne-rhone-alpes-1?_sc=ODc4NjY3NCMxODI2Nw%3D%3D)

**Les 17 et 18 juin 2026, à Paris (75)**

7th Global Summit on Agriculture & Organic Farming :

« Cultivating a Greener Future: Innovation and Sustainability »

<https://agriculture.agriconferences.com/events-list/agroecology>

**Les 18 et 19 juin 2026, à Amsterdam (Pays-Bas)**

Sustainable Foods Summit

<https://sustainablefoodssummit.com/europe/>

**Du 19 au 21 juin 2026, à Zofingen (Suisse)**

Bio Marché

<https://www.biomarche.ch/>

**Les 23 et 24 juin 2026, au Domaine Olivier De Serres, à Mirabel (07)**

Entretiens Agronomiques Olivier de Serres : "Engagement des agronomes pour la transformation des systèmes agricoles - Évolution des cadres de pensée et des postures"

<https://agronomie.asso.fr/entretien/2026>

**Les 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2026, à Alixan (26)**

Journées d'échanges techniques : « Agriculture biologique et qualité de l'eau : quels leviers dans les territoires ? »

<https://professionnels.ofb.fr/fr/annonce/journees-dechnages-techniques-agriculture-biologique-qualite-leau-quels-leviers-dans>

**Les 21 et 22 juillet 2026, à Fürstfeldbruck, en Allemagne**

The Organics Europe Youth Days 2026

<https://www.organicseurope.bio/get-involved/organics-europe-youth-days-2026>

**Du 6 au 8 août 2026, à Moorea (Polynésie française)**

RDV Tech&Bio 2026 Pacifique

<https://tech-n-bio.com/les-rendez-vous/agriculture-pacifique-2026/>

**Du 15 au 17 septembre 2026, à Rennes (35)**

Space

<https://www.space.fr/fr/>

**Le 23 septembre 2026, en Europe**

European Organic Day

<https://www.organicseurope.bio/get-involved/european-organic-day/>

## AGENDA (SUITE)

**Les 23 et 24 septembre 2026, à Retiers (35)**

Salon La Terre est Notre Métier

<https://www.salonbio.fr/>

**Les 28 et 29 septembre 2026, à Lyon (69)**

Salon Natexpo

<https://natexpo.com/>

**Le 29 septembre 2026, à l'EPLEFPA de Marmilhat, à Lempdes (63)**

Salon Semeurs de Bio (Maraîchage, petits fruits, PPAM et arboriculture)

Contact : [semeursdebio@educagri.fr](mailto:semeursdebio@educagri.fr)

**Du 6 au 8 octobre 2026, à Cork (Irlande)**

European Organic Congress 2026 (Preview le 23 juin 2026)

<https://www.europeanorganiccongress.bio/>

**Du 6 au 9 octobre 2026, à Clermont-Ferrand (63)**

Sommet de l'Élevage

<https://www.sommet-elevage.fr/fr>

**Du 13 au 15 octobre 2026, à Avignon (84)**

Rendez-vous Tech & Bio Cultures méditerranéennes, dans le cadre du salon Med'Agri

<https://tech-n-bio.com/les-rendez-vous/cultures-mediterraneennes-2026/>

**Les 29 et 30 octobre 2026, à Paris (75)**

5th International Conference on Agroecology and Organic farming : « Inclusive Growth through Agroecology: Empowering Farmers, Protecting the Planet »

<https://organicfarming.plantscienceconferences.com/>

**Les 3 et 4 novembre 2026, à Bruxelles (Belgique)**

Organic Innovation Days 2026

<https://www.organicseurope.bio/events/organic-innovation-days-5/>

**Du 26 au 29 novembre 2026, à Madrid (Espagne)**

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

**Les 2 et 3 décembre 2026, au Centre des Congrès de la Villette, Cité des Sciences et de l'Industrie, à Paris (75)**

Rencontres Recherches Ruminants

<https://journées3r.fr/>

Pour plus de dates d'événements bio :

[www.abiodoc.com](http://www.abiodoc.com)

- [Ecologie et Ruralité Agriculture-Environnement](#)
- [Ecologie et Ruralité Développement Rural](#)
- [Ecologie et Ruralité Energie](#)
- [Marché Filière](#)
- [Marché Qualité](#)
- [Marché Santé](#)
- [Marché Statistiques](#)
- [Production Animale Elevage](#)
- [Production Végétale Arboriculture](#)
- [Production Végétale Autres Cultures](#)
- [Production Végétale Grandes Cultures](#)
- [Production Végétale Jardinage](#)
- [Production Végétale Maraîchage](#)
- [Production Végétale Petits Fruits](#)
- [Production Végétale Plantes Aromatiques et Médicinales](#)
- [Production Végétale Protection Phytosanitaire](#)
- [Production Végétale Sol](#)
- [Production Végétale Viticulture](#)
- [Recherche et Système Spécifique Agriculture Biodynamique](#)
- [Recherche et Système Spécifique Agroforesterie](#)
- [Recherche et Système Spécifique Biotechnologies](#)
- [Recherche et Système Spécifique Recherche](#)
- [Recherche et Système Spécifique Ressources Génétiques](#)
- [Vie Professionnelle Economie](#)
- [Vie Professionnelle Etranger](#)
- [Vie Professionnelle Organisation de l'Agriculture Biologique](#)
- [Vie Professionnelle Politique Agricole](#)
- [Vie Professionnelle Réglementation](#)

## Ecologie et Ruralité Agriculture-Environnement

### Auxiliaires : Les araignées, chasseuses d'insectes

GLORIA Christian

Une centaine d'espèces d'araignées sont observables dans les milieux agricoles, en France. Elles participent au contrôle des ravageurs, en chassant les pucerons, les altises, etc. Le travail intensif du sol leur est néfaste (passage de herse, par exemple). La préservation longue des couverts végétaux et la présence de bandes enherbées, de haies et d'îlots boisés sont favorables aux araignées.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 464, 01/10/2025, p. 21 (1)

réf. 330-018

---

## **Le charme**

GOUST Jérôme

Le charme est un arbre à croissance lente pouvant atteindre vingt mètres et pouvant vivre cent ans. Il supporte bien les différentes formes de taille et peut être utilisé de diverses manières. Le bois du charme, bien que difficile à travailler, est prisé pour sa résistance, tandis que ses feuilles et ses ramilles en font un excellent arbre fourrager. Le charme fait également partie des meilleurs bois de chauffage grâce à son important pouvoir calorifique.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

NATURE & PROGRES N° 154, 01/01/2026, p. 41 (1)

réf. 330-043

---

## **L'encouragement de la biodiversité est ancré dans le travail quotidien**

RUTZ Theres

En Suisse, le gérant de la ferme d'élevage bio Eichenhof (bovins lait et porcins) témoigne de son engagement pour la biodiversité en milieu agricole. Après avoir suivi une formation agricole, il s'est investi dans le projet Pro Biotop, piloté par Pro Natura. Ce projet mobilise les acteurs des métiers verts (foresterie, espaces verts, agriculture, etc.) pour leur apprendre, de manière pratique, la gestion des espaces de biodiversité, principalement en zone de montagne. Concrètement, les mesures mises en avant sont le débroussaillage de prairies, la préservation des murs en pierres sèches, l'éclaircissement des lisières de forêt, etc. Le gérant de la ferme Eichenhof applique ses nouvelles compétences pour la valorisation écologique de 10 ha de cultures et de 1,5 km de lisières forestières, en collaboration avec 2 fermes voisines.

<https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/magazine/archives/2025/ba-f-2025-08-ar.pdf>

BIOACTUALITÉS N° 8/25, 17/10/2025, p. 20-21 (2)

réf. 330-131

---

## **Entretenir ses haies : Halte au massacre du lamier, la tronçonneuse suffira !**

JOUBREL Elodie

L'hiver est le moment idéal pour entretenir les haies. Dans cet article, de bonnes pratiques en matière de taille et d'entretien sont présentées afin d'assurer la qualité et la longévité des haies, et donc les services écosystémiques qu'elles rendent : accueil de la biodiversité fonctionnelle, régulateur climatique, etc. En encart, un éleveur bio d'Ille-et-Vilaine, engagé depuis trois ans dans le label Haies, témoigne. Il explique les changements de pratiques opérés, les outils utilisés, et les bénéfices - notamment financiers - pour son exploitation.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 317, 01/12/2025, p. 16-17 (2)

réf. 330-083

---

## Quel climat avec le bio ?

ERFURT Katrin / BÜHL Verena

En Suisse, l'agriculture produit 16 % des émissions de gaz à effet de serre, principalement issues de la digestion des ruminants et du stockage des engrais de ferme. Bio Suisse vise zéro émission nette d'ici 2040. Dans le cadre du projet « Groupes d'échanges Climat de ProBio », plusieurs fermes ont effectué un bilan de leur impact carbone avant d'échanger sur leurs pratiques innovantes. Sur le domaine Sonnenberghof, le troupeau de vaches allaitantes est élevé 100% à l'herbe, sur 40 ha ; la ferme teste l'utilisation de Biolit (poudre de roche) dans la litière et le compostage pour stabiliser les fumiers et envisage d'aménager les cultures le long des courbes de niveau pour préserver l'eau. La ferme Moser élève un troupeau de vaches allaitantes sur 25 ha, en autonomie alimentaire ; la consommation de diesel a été réduite grâce à l'optimisation des outils. Bio Suisse a encadré le développement de Check-up Climat, un outil qui permet d'estimer l'impact des fermes bio et qui propose des solutions réalistes d'adaptation. Une experte du FiBL évoque quelques pratiques durables qui réduisent l'impact sur le climat : agroforesterie, réduction du travail du sol, etc. Les projets Climate Farm Demo et ClieNFarms recensent différentes mesures pertinentes. En bovins lait, une étude du FiBL montre que prolonger l'âge des vaches laitières (de 3,8 lactations actuellement à 7) permettrait de réduire les émissions de l'élevage tout en maintenant la production de lait.

<https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/magazine/archives/2025/ba-f-2025-08-ar.pdf>

BIOACTUALITÉS N° 8/25, 17/10/2025, p. 6-13 (8)

réf. 330-127

---

## Ecologie et Ruralité Développement Rural

### L'Atelier Paysan : équiper l'autonomie, politiser l'équipement

COZON Stéphane / HAAS Marion

L'Atelier Paysan dispense des formations permettant aux participants de réaliser leurs propres outils agricoles et dispose d'un réseau d'une quinzaine de collectifs locaux. L'Atelier Paysan répond au désir de nombreux paysans de sortir de la dépendance à l'agro-industrie, notamment dans le domaine du machinisme. L'Atelier Paysan est composé de trois pôles, depuis 2023 : L'activité commerciale (formations, vente d'outils en kit ou produits durant les formations) ; La diffusion et la coordination des collectifs locaux par « Soudons fermes » ; L'animation du projet politique et la conservation des communs, par le biais de « Communs paysans ». Tout d'abord pensé pour ne travailler qu'avec des fermes en bio ou en agroécologie paysanne, l'Atelier Paysan s'est ouvert à toute personne attirée par la démarche, les sujets abordés pouvant mener à une conversion vers la bio. Ses origines, ainsi que son évolution sont présentées.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIODYNAMIS N° 132, 01/01/2026, P. 51-52 (2)

réf. 330-057

---

## **Les Ami.e.s de la Conf' à la découverte de la Gâtine poitevine**

CARBONNIER Frédérique

Dans les Deux-Sèvres, un couple gère la ferme de la Jaudronnière, en élevage et arboriculture bio. La ferme comprend un troupeau d'une quarantaine de brebis allaitantes, élevées en plein air. De nombreux fruits (pommes, poires, cerises, kiwis, etc.) sont aussi produits à la ferme, dont des raisins de table sous serre. La femme est également impliquée dans le réseau Ami.e.s de la Conf', un réseau citoyen rattaché au syndicat de la Confédération Paysanne.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N° 420, 01/10/2025, p. 19 (1)

réf. 330-027

---

## **Dossier : Le remplacement**

PILLET Marie-Laure / SENGARIZ Marie / CAZENAVE Sébastien / ET AL.

Pour les éleveurs, la possibilité de se faire remplacer sur la ferme peut représenter un véritable enjeu, que ce soit pour des congés, des obligations ou engagements à l'extérieur ou encore, tout simplement, pour souffler et alléger la charge mentale. Pour beaucoup, franchir le pas peut être difficile, car il faut accepter de faire confiance à quelqu'un d'autre, mais aussi que le travail ne soit pas exactement fait comme on l'aurait voulu. Plusieurs solutions s'offrent aux agriculteurs, comme l'illustrent les articles et témoignages de ce dossier : service de remplacement (avec la possibilité de bénéficier d'aides financières), groupement d'employeurs ou entraide entre voisins. Dans ces partages d'expériences, des solutions mises en place pour optimiser l'organisation du remplacement sont proposées (planning...).

VOIX BIOLACTEE (LA) N° 120, 01/12/2025, p. 4-15 (12)

réf. 330-079

---

## **La ferme du Pré en Bulles, des vaches laitières, du cidre et du jus de pommes**

OGEL Tyfenn

Le GAEC bio du Pré en Bulles, dans les Côtes d'Armor, produit du lait et des pommes. Le troupeau de 50 vaches laitières est croisé trois voies (Prim'Holstein, Rouge scandinave, Montbéliarde), avec une production de 250 000 litres vendus/an. La ferme comprend 44 ha, dont 35 ha d'herbe, 9 ha de maïs et de méteil et 2 ha de vergers. Les vaches ont accès à 25 ha de pâtures, organisés en paddocks de 1 ha (le troupeau reste 2,5 jours/paddock, en moyenne). Les 2 ha de vergers bio comprennent 11 variétés différentes de pommes à cidre, avec une forte alternance. Annuellement, entre 25 et 30 tonnes de pommes sont produites à la ferme et transformées par une entreprise extérieure en 12 000 bouteilles de cidre et 5 000 bouteilles de jus. Cet atelier représente 20 % du temps de travail et 20 % du chiffre d'affaires, avec une commercialisation en circuits courts. Les deux gérants de la ferme apprécient la complémentarité de l'élevage et de l'arboriculture : la récolte manuelle est réalisée à la fin de l'automne, la taille des arbres et la mise en bouteilles sont effectuées au printemps, donc à des périodes de moindre charge de travail pour l'élevage ou les fourrages.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

ECHO DU CEDAPA (L') N° 181, 01/11/2025, p. 4 (1)

réf. 330-037

---

## **Une élue de plus à la chambre d'agriculture d'Île-de-France**

DUCASSE Benoît

En Seine-et-Marne, le GAEC maraîcher bio du Vieux Saint-Augustin a été fondé en 2020. Gérée par deux associés, la ferme comprend 2,5 ha de légumes et 0,5 ha dédié à un troupeau de porcs. La ferme produit 250 paniers hebdomadaires, livrés en Amap. Non-issu du milieu agricole, la maraîchère de cette ferme a passé son BPREA en 2017, avant de rejoindre la ferme. Depuis 2025, elle est élue représentante de la Confédération Paysanne à la Chambre d'agriculture d'Île de France.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N° 420, 01/10/2025, p. 17 (1)

réf. 330-026

---

## **Les frères Côtes : Pierre et Clément : Maraîchers à Sainghin-en-Mélantois (59)**

LABIENVENUE

Dans le Nord, deux frères se sont installés en maraîchage bio en 2021. Les surfaces cultivées (1,6 ha) ont été mises à disposition par une collectivité locale et sont classées en zone humide prioritaire. Différents aménagements permettent de drainer le sol, tout en conservant une biodiversité fonctionnelle : mare, tranchées, haies, etc. A la surface maraîchère, s'ajoutent 5 500 m<sup>2</sup> cultivés en verger diversifié (pommes, poires, prunes, etc.). Les fruits et légumes sont commercialisés sur un marché local, auprès de restaurateurs ou par le biais de paniers. Les invendus sont transformés en bocaux. En outre, la ferme organise différents événements pour mettre en avant le métier d'agriculteur, dont la fête de la Courge. La ferme est également engagée dans un projet communal, comprenant un gîte et un restaurant bio.

<https://www.bio-hautsdefrance.org/wp-content/uploads/2025/11/labienvue104.pdf>

LABIENVENUE N° 104, 01/11/2025, p. 11 (1)

réf. 330-126

---

## **« Mon projet de vie : Créer un lieu de découverte et de sauvegarde de la nature »**

CHALOM Catherine

Julien Gaubert, apiculteur et arboriculteur bio sous mention Nature & Progrès, a créé, en 2013, son activité apicole, Terra Abelha (Alpes-Maritimes), signifiant "la terre des abeilles" en provençal. Ensuite, il a lancé son association Natur'Abelha, qui propose des ateliers de formation pour des adultes, ainsi que des actions de sensibilisation à la nature en milieu scolaire ou lors d'évènements grand public. Il s'est également lancé dans l'activité agrotouristique et a créé un verger conservatoire, qui compte aujourd'hui environ un millier d'arbres fruitiers, avec cent quatre-vingts variétés différentes. Son système est autonome en électricité, autoproduite à 90 % par des panneaux solaires, et en eau, grâce à la récupération de l'eau de pluie. A présent, Julien Gaubert a l'intention d'élargir son activité à l'élevage de poules pondeuses.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

NATURE & PROGRES N° 154, 01/01/2026, p. 8-9 (2)

réf. 330-041

---

## **Portrait : La vigneronne ne fait pas de vin de femme**

DUCASSE Benoît

Une ancienne aide-soignante s'est installée en viticulture bio, en Ardèche, en 2016. En 2025, elle gère 1 ha de vigne. La vinification est effectuée sans intrants, dans des cuves en inox. Le vin est élevé dans des amphores. 3 000 bouteilles sont produites par an, essentiellement en rouge. La vigneronne a rejoint le réseau Paye ton pinard, qui regroupe des femmes viticultrices face au sexisme dans leur métier.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N° 420, 01/10/2025, p. 16 (1)

réf. 330-025

---

## **Rencontre avec Louis Roger, éleveur de porcs bio en plein air à Heuilley-Cotton (52)**

DROUAILLET Maëlle

Cet éleveur de porcs bio s'est installé à Heuilley-Cotton (Haute-Marne), en 2023, sur une partie de l'exploitation d'un éleveur bio qui souhaitait céder sa ferme à plusieurs repreneurs tout en conservant ses terres en bio. Son terrain est composé de 15 hectares de prairies permanentes, divisées en 8 enclos d'environ 1 hectare, chacun utilisé maximum 6 mois par an. Il élève actuellement une centaine de porcs et en fait abattre deux par semaine, soit environ 120 cochons par an. La viande est vendue à des restaurants, à un traiteur, via une AMAP, ainsi que sur des marchés, sur une plateforme en ligne et en restauration collective. L'éleveur souhaite compléter son activité par la production de miel ou de jus de fruits, ainsi que finaliser son projet de laboratoire de transformation d'ici 2027.

LES LETTRES AB - MAGAZINE DES PRODUCTEURS BIO DU GRAND EST N° 79, 01/01/2026, p. 13-14 (2)

réf. 330-060

---

## **Restructuration des fermes : En vue d'une transmission, une option qui mérite d'être explorée !**

LIBEAU Clémence

La restructuration de fermes vise à faciliter la transmission de fermes difficiles à transmettre en l'état, la plupart du temps du fait d'un trop important capital à investir pour les porteurs de projet. Il est ainsi possible de restructurer la conduite d'une ferme, sa production et/ou l'usage des terres et des bâtiments. C'est ce mode de transmission qui a été choisi sur une ferme laitière conventionnelle des Côtes-d'Armor. Le fils du futur cédant et sa compagne se sont installés, en 2022, sur 5 ha du parcellaire. Ils pratiquent du maraîchage bio et diversifié, et ont développé la vente à la ferme via un magasin de producteurs. Fort de cette expérience, un autre couple, cette fois de paysans-boulangers, s'est installé à son tour, en 2024. Bien que partageant le parcellaire historique avec un fermage progressif, facilitant l'accès au foncier, chaque structure est indépendante administrativement. Le projet national "Restructurer pour favoriser la transmissibilité des exploitations agricoles et la résilience des territoires" étudie actuellement de telles transmissions, les freins rencontrés et les leviers à mobiliser ou à développer pour les accompagner.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 317, 01/12/2025, p. 22-23 (2)

réf. 330-086

## **Valtra N155 ED : « Un tracteur maniable malgré son grand empattement »**

DUBROEUCQ Ulysse

Un polyculteur-éleveur des Côtes d'Armor, en bio, a testé le tracteur Valtra N155 ED. Avec un moteur 4 cylindres, ce tracteur développe 155 chevaux, pour un couple maxi de 610 Nm. Le tracteur a permis de labourer avec une charrue à 4 corps, à une vitesse entre 6 et 7 km/h. Ensuite, le tracteur a été utilisé avec une faucheuse conditionneuse, à une vitesse de 12 km/h. Le tracteur est assez ergonomique, mais l'insonorisation de la cabine est faible.

REUSSIR BOVINS VIANDE N° 339, 01/09/2025, p. 54-56 (3)

réf. 330-028

---

## **Ecologie et Ruralité Energie**

### **L'agrivoltaïsme appliqué à l'élevage des ruminants : Guide à destination des éleveurs et des gestionnaires de centrales agrivoltaïques**

CRESTEY Milène / D'AZEMAR Marianne / DELMAS Benoit / ET AL.

L'agrivoltaïsme consiste en une co-activité, entre production photovoltaïque et agriculture. Ce guide est dédié à l'agrivoltaïsme en élevage de ruminants, du montage du projet jusqu'à son fonctionnement. Le guide débute par une synthèse du cadre réglementaire et politique actuel autour de l'agrivoltaïsme. Ensuite, un état des lieux de différentes références et projets de développement est effectué. Dans la partie suivante, le guide entre dans le détail de la conception de la structure photovoltaïque, afin qu'elle soit adaptée à l'élevage : hauteur minimale, adaptation aux équipements agricoles, protection des animaux, etc. Des équipements additionnels sont à intégrer dans le système, pour l'affouragement, l'abreuvement, la surveillance du troupeau, etc. Le guide propose également des pistes pour créer un système ergonomique, que ce soit pour l'accès à la centrale, le déchargement des animaux, etc. Afin de maintenir l'activité d'élevage, il est essentiel de préserver la qualité du couvert végétal, avec un diagnostic préalable et la mise en place d'une stratégie de gestion adaptée. L'agrivoltaïsme doit rester souple et différentes conduites d'élevage sont envisageables (choix des animaux, pâturage tournant, pâturage continu, etc.). Pour finir, le guide se focalise sur la mise en place d'un partenariat entre les acteurs concernés, afin que toutes les activités soient rentables.

[https://idele.fr/?eID=cmis\\_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F8f965dc1-3d0e-4422-a59f-f7a1be36efd8&cHash=863d2e9b8d7ae0c61b3ef50a42a919e3](https://idele.fr/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F8f965dc1-3d0e-4422-a59f-f7a1be36efd8&cHash=863d2e9b8d7ae0c61b3ef50a42a919e3)

2025, 92 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE / CONFÉDÉRATION NATIONALE DE L'ÉLEVAGE (CNE)

réf. 330-093

---

## **Agrivoltaïsme : Les bonnes questions avant de s'engager**

LEVILLAIN Nicolas / MARLET Arnaud / TIERS Nathalie / ET AL.

L'agrivoltaïsme consiste à combiner activité(s) agricole(s), en productions animales et/ou végétales, et production d'énergie photovoltaïque. Cette filière, relativement jeune en France, a encore de nombreux défis à relever, et s'y engager peut poser beaucoup d'interrogations aux porteurs de projets, notamment concernant l'impact sur la rentabilité de la ou des production(s) agricole(s) associée(s). A travers ce dossier, de nombreux aspects de l'agrivoltaïsme sont abordés : réglementation, recherche, aspects techniques et juridiction. Des témoignages d'agriculteurs ayant franchi le pas viennent compléter ces informations. Certains font pâturer leurs vaches sous des panneaux, d'autres y cultivent de la vigne (vitivoltaïsme), des cerises, ou encore des grandes cultures. Pour tous, l'apport d'ombre dans un contexte de réchauffement climatique est bienvenu.

ENTRAID' N° Hors-série de mai 2025, 01/05/2025, p. 4-37 (28)

réf. 330-072

---

## **Production d'énergie : S'adapter aux changements**

LOMBARD Ronan / GUICHON Julie / MARLET Arnaud / ET AL.

La production d'énergie sur les exploitations agricoles dépend principalement : des toitures solaires, de la méthanisation et du bois énergie. Ces six articles font un état des lieux de ces énergies mi-2025. Concernant l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments, des évolutions dans les tarifs d'achat courant 2025 pourraient mettre un frein au développement de projets, notamment ceux de plus de 100 kWc. Dans le Doubs, une Cuma et une association citoyenne se sont regroupées autour d'un projet commun : la première a mis l'une de ses toitures à disposition du projet d'installation de panneaux de la seconde. Du côté de la méthanisation, des projets collectifs voient également le jour, et ils sont souvent un facteur de réussite, à condition de bien s'organiser dès le lancement du projet. Autre point de vigilance : la ration des méthaniseurs qui, si elle repose uniquement sur des cultures végétales, type cultures intermédiaires à vocation énergétique, peut être compromise par les aléas climatiques. Dans le Finistère, les Biogaziers du bout du monde diversifient cette ration avec des biodéchets. Enfin, concernant le bois énergie, deux témoignages illustrent cette filière : l'un en Bretagne, avec la production de plaquettes issues de haies bocagères ; l'autre dans les Deux-Sèvres, avec la fabrication de bûches par un combiné scieur-fendeur dans lequel ont investi ensemble plusieurs Cuma.

ENTRAID' N° Hors-série de mai 2025, 01/05/2025, p. 38-50 (12)

réf. 330-073

---

# Marché Filière

## Baromètre Greenflex – ADEME 2025 de la consommation responsable

BLONDEL Laure / MICHEL Bénédicte

Cette enquête visant à mesurer l'évolution de la consommation responsable a été réalisée sur un échantillon représentatif de la population française de 1004 personnes. 53 % des Français estiment qu'il est urgent d'agir pour préserver l'environnement et 73 % sont mobilisés pour consommer de manière plus responsable. Cependant, l'engagement perd en intensité : 13 % des Français ont déclaré faire tout leur possible pour réduire l'impact de leur consommation, contre 18 % en 2024. Actuellement, les préoccupations des Français se tournent davantage vers la santé et la sécurité que vers l'environnement. Le principal frein à la consommation responsable reste la perception du prix, pour 61 % des mobilisés et 55 % des non-mobilisés. La perception de l'inaction du collectif est également un frein important chez les non-mobilisés (47 %). Les médias n'incitent pas suffisamment à consommer de manière responsable, tandis que les marques poussent à l'achat, notamment par le biais de promotions et de prix attractifs. Pour 77 % des Français, les marques et les entreprises incitent à trop acheter. La majorité des consommateurs se posent tout de même des questions avant d'acheter et se déclarent intéressés par des propositions de modèles de consommation alternatifs.

[https://communication-responsable.ademe.fr/sites/default/files/2025-06/GreenFlex-ADEME\\_Barometre%20-Consommation-Responsable-Resultats-2025.pdf](https://communication-responsable.ademe.fr/sites/default/files/2025-06/GreenFlex-ADEME_Barometre%20-Consommation-Responsable-Resultats-2025.pdf)

2025, 9 p., éd. GREENFLEX

réf. 330-097

---

## Dossier : Tournée générale en Alsace autour des bières artisanales biologiques et locales

DROUAILLET Maëlle

Maltala, malterie artisanale bio alsacienne, s'approvisionne en orge brassicole bio et locale auprès du Comptoir Agricole et de Armbruster, valorisant ainsi 100 ha de cultures locales d'une quinzaine de producteurs bio. Cette malterie, qui produit annuellement 300 tonnes de malts bio, commercialise des malts classiques (Pilsen, Pale Ale, Vienne et Munich), des malts d'autres céréales, telles que le blé ou le seigle, ainsi que des malts spéciaux, produits par la malterie artisanale Malt'In Pott. 60 % des clients de Maltala sont d'Alsace. Les critères de qualité de l'orge brassicole bio sont présentés dans un encart. La conversion en bio des houblonnières alsaciennes a démarré en 2009, avec l'aide de Hop'France, la marque de houblon du Comptoir Agricole. En 2024, 85 % de la production nationale de houblon bio était originaire d'Alsace. 6 brasseries bio artisanales alsaciennes ont collaboré pour valoriser du malt d'orge d'hiver, préparé par Maltala et provenant de la Zone de Protection Statique Nord. Cette dernière vise à protéger le Grand Hamster d'Alsace et la biodiversité de la plaine de l'EARL Humann à Ernolsheim-sur-Bruche (67). Ce dossier est complété par un entretien avec l'un des fondateurs de la biéologie française, Hervé Marziou, qui partage des conseils de dégustation de bière, ainsi que son point de vue sur l'avenir de la filière bières bio.

LES LETTRES AB - MAGAZINE DES PRODUCTEURS BIO DU GRAND EST N° 79,  
01/01/2026, p. 9-12 (4)

réf. 330-059

---

## **Filière porcine : un modèle qui nous coûte cher : Coûts sanitaires et environnementaux, impacts sur l'emploi et pistes d'avenir**

ETIENNE Elyne / UTHAYAKUMAR Thomas / TRUCHON-BARTES Malo

En 2025, la Fondation pour l'Homme et la Nature a mené une étude sur l'état actuel de la filière porcine en France. Différentes données ont été analysées, notamment issues du ministère de l'Agriculture, de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires ou encore d'entretiens. En 2020, en France, il existait 13 000 exploitations porcines, avec, en moyenne, 1000 porcs par ferme, à 95 % élevés sur béton en bâtiment. En 2021, la vente de produits porcins en grande distribution représentait un chiffre d'affaires de 6,7 milliards d'euros ; ces ventes représentaient 430 millions d'euros de bénéfices, soit environ 20 % des bénéfices totaux de la grande distribution. Les revenus des éleveurs sont très inégaux, élevés pour les grands élevages (plus de 2000 places d'engraissement) et négatifs pour 7 % des éleveurs. L'enquête a montré que les coûts sociétaux de la filière porcine (soutien financier et coûts sanitaires et environnementaux) s'élevaient à 2,8 milliards d'euros. Enfin, l'étude suggère que la forte industrialisation de la filière la fragilise vis-à-vis de crises économiques, environnementales ou sanitaires, entre autres à cause de sa dépendance aux intrants et du risque de zoonoses. En conséquence, la Fondation pour l'Homme et la Nature propose des scénarios envisageables pour la filière porcine, plus ou moins durables. La Fondation recommande la mise en place d'une stratégie agroécologique, moins industrielle, notamment focalisée sur le bio et sur une réduction de la consommation de porc ; et favorable à une production de qualité, à une réduction des pollutions et à une stabilisation des emplois.

<https://www.fnh.org/wp-content/uploads/2025/10/etude-filiere-porcine-2025.pdf>

2025, 56 p., éd. FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME (FNH)

réf. 330-029

---

## **En finir avec les idées fausses sur le bio**

AGENCE BIO

A force d'idées reçues, de raccourcis et de bio-bashing, il devient difficile de s'y retrouver dans le bio pour les citoyens. Pourtant, le bio a une définition claire, et un cahier des charges contrôlé. C'est un choix de production qui engage l'environnement, le bien-être animal, la qualité des sols... Dans ce livre, l'Agence BIO démonte, avec rigueur et pédagogie, les principales croyances qui circulent sur l'agriculture biologique. Les objectifs de cet ouvrage sont de : Faire le point sur ce que le label garantit (et ne garantit pas) ; Rappeler quels sont les impacts de la bio démontrés par la recherche ; Donner à chacune et chacun des repères concrets pour décider en connaissance de cause.

2026, 64 p., éd. EDITIONS DE L'ATELIER

réf. 330-055

---

## **Groupements d'achats citoyens : A la rencontre des producteurs**

DELECOURT Sarah

Les Groupements d'achats citoyens (GA) rassemblent des citoyens et des citoyennes qui se mobilisent pour s'approvisionner en produits (en général, alimentaires), en circuits de proximité. Les membres du groupe définissent des valeurs communes : qualité des produits (bio, etc.), distance géographique, éthique, etc. Une liste de produits est alors établie collectivement. Les commandes sont effectuées, en général via une plateforme numérique, comme, par exemple, l'outil open-source Solalim, développé par la FRCivam Occitanie. Le jour de la distribution des commandes est souvent l'occasion de rencontrer en direct les producteurs et les productrices et d'organiser des événements festifs, qui permettent de renforcer la cohésion et la durabilité du groupe.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N° 114, 01/10/2025, p. 9 (1)

réf. 330-003

---

## **L'interview : « Nous nous sommes réappropriés la distribution »**

RICHARD Aude

Dans le Cher, le gérant du domaine viticole bio du Coudray est impliqué dans le magasin Biocoop de Bourges. Ce magasin spécialisé bio est devenu une SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif) en 2024. Son capital appartient à 410 souscripteurs (producteurs, salariés, consommateurs, etc.). Les 70 producteurs qui livrent le magasin sont situés à moins de 100 km. Les producteurs et les consommateurs discutent pour déterminer un prix rémunérateur. Le rapport qualité-prix est néanmoins bon, grâce à l'absence de coût d'intermédiaires, au vrac et aux coûts de transport faibles.

FRANCE AGRICOLE (LA) N° 4138, 07/11/2025, p. 14 (1)

réf. 330-007

---

## **Marché du vin bio en 2024 : maintenir le cap**

VITISBIO

L'Agence BIO a publié son étude annuelle sur le marché alimentaire bio français, et avec des données sur le marché du vin bio. En 2024, 2,85 millions d'hl de vin bio ont été commercialisés, représentant une valeur de 1,68 milliard d'€ (sortie de chais). En 2024, 77% du vin bio sur le marché a été vinifié par les vigneronnes et vigneronnes, le reste par des coopératives. En 2024, les principaux circuits de vente du vin bio étaient l'export (44 % des ventes en volume), la vente directe (16 %), les cavistes (13 %), les grandes surfaces (12 %) et la restauration hors domicile (11 %). Les ventes ont globalement augmenté (en volume et en valeur), sauf en grandes et moyennes surfaces. A l'échelle de la filière vin française globale, en 2024, le bio représentait 17 % des surfaces viticoles, 12 % du vin produit et 7 % du vin consommé en France.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

VITISBIO N° 29, 01/10/2025, p. 6-7 (2)

réf. 330-111

---

## **Les Paysans Bio Picards, pour des filières biologiques équitables et locales**

CNUDDE Corentin

Les Paysans Bio Picards est une association qui vise à développer des filières bio équitables. Elle a été fondée par 11 fermes bio de Picardie. Pour obtenir un label de commerce équitable, l'association s'engage à développer des partenariats stables (contrats pluriannuels), avec des prix justes et transparents. Des rencontres ont lieu entre les producteurs et les opérateurs pour établir des prix et définir une stratégie de communication. Plusieurs productions sont concernées par le travail de l'association : grand et petit épeautre, graines de courge, lentilles, etc.

<https://www.bio-hautsdefrance.org/wp-content/uploads/2025/11/labienvue104.pdf>

LABIENVUE N° 104, 01/11/2025, p. 10 (1)

réf. 330-125

---

## **Semences bio : La filière fait preuve de résilience**

ROSE Frédérique

La filière française de semences bio s'est stabilisée en 2025. Les surfaces ont fortement baissé entre 2022 (23 101 ha) et 2024 (19 532), mais elles ont augmenté à nouveau en 2025 (20 372 ha). En 2025, 124 espèces étaient multipliées en bio en France, représentant 806 variétés. L'évolution des surfaces de semences bio est variable selon les espèces ; sur les 5 dernières années, les espèces protéagineuses et fourragères sont en augmentation ; la pomme de terre et les espèces potagères sont stables ; alors que les céréales à paille, le maïs et le sorgho sont en diminution. Entre 2024 et 2025, le nombre de contrats et d'agriculteurs multiplicateurs a diminué (-7%), ce qui implique une augmentation du nombre d'ha par contrat.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 164, 01/03/2026, p. 6 (1)

réf. 330-132

---

## **Marché Qualité**

### **Grand test : Rouge, blanc, sec et moelleux : Du raisin, mais pas que...**

ABDOUN Elsa / VEY Domitille

Les producteurs de vin ont maintenant l'obligation de mentionner, soit sur la bouteille, soit sur un site internet accessible via un QR code, l'ensemble des ingrédients qu'ils utilisent, ainsi que la valeur nutritionnelle de leurs produits, et ce pour les vins produits après le 8 décembre 2023. À la suite de cette évolution de la réglementation, les auteurs de l'article ont conduit un travail sur 35 bouteilles de vins, rouges ou blancs (secs ou moelleux), conventionnels ou sous label, afin de rechercher la présence d'additifs, dont les sulfites, mais aussi de substances comme les phtalates, ou des pesticides. Les résultats montrent que près de la moitié des vins testés comptaient au moins 4 additifs, dont certains problématiques pour la santé, et presque la totalité des vins présentaient des sulfites. Pour ces derniers, les taux sont moins élevés dans les vins rouges que dans les vins blancs, et ils sont 30 % plus faibles dans les vins bio, qui comptent aussi un nombre restreint d'additifs. Les marques Demeter ou Méthode Nature sont encore plus

restrictives sur ces deux critères (additifs et sulfites). De plus, 80 % des bouteilles non labellisées renfermaient au moins un résidu de pesticide reconnu ou suspecté de danger pour la santé, alors que les 8 bouteilles en AB n'en contenaient pas. Les vins labellisés « Haute valeur environnementale » étaient, par contre, en moyenne, aussi contaminés que les vins conventionnels testés. Par ailleurs, 86 % des bouteilles analysées présentaient au moins un composé chimique de type bisphénol ou phtalate, en lien avec le stockage du vin en cuve plastique, pratique très répandue, quel que soit le mode de production.

QUE CHOISIR N° 650, 01/10/2025, p. 24-29 (6)

réf. 330-096

---

## Marché Santé

### **Invisible et non réglementé : Le TFA, un "polluant éternel" présent dans les céréales européennes**

RONNET Pauline / ROYNEL Salomé

Le Réseau d'action européen contre les pesticides (PAN Europe) a mené une étude sur la présence d'acide trifluoroacétique (TFA) dans les produits à base de céréales. Le TFA est réglementairement peu encadré, alors qu'il s'agit d'un produit potentiellement toxique et très persistant (polluant dit « éternel »). Ce polluant est issu de la dégradation des pesticides PFAS et de gaz fluorés utilisés pour la réfrigération. 66 produits conventionnels à base de céréales (farines, biscuits, flocons d'avoine, pâtes, etc.) ont été analysés, issus de 16 pays européens. Le TFA a été mesuré dans plus de 80 % des échantillons, notamment sur les produits à base de blé, à une concentration moyenne de 78,9 µg/kg et systématiquement au-dessus de la valeur seuil préventive de 10 µg/kg. L'étude souligne une minimisation de la dangerosité du TFA par les acteurs industriels, alors que certaines instances publiques, notamment en Allemagne, appellent à classer le TFA comme « reprotoxique ». PAN Europe recommande d'interdire les pesticides PFAS, de renforcer les normes sanitaires concernant le TFA et de mieux surveiller sa présence dans l'eau et dans l'alimentation.

[https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2025/12/rapport-tfa-cereales-pan\\_compressed.pdf](https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2025/12/rapport-tfa-cereales-pan_compressed.pdf)

2025, 29 p., éd. PESTICIDE ACTION NETWORK EUROPE (PAN EUROPE) /  
GÉNÉRATIONS FUTURES

réf. 330-098

---

### **Prosulfocarbe : un herbicide volatil qui contamine les jardins de particuliers**

GÉNÉRATIONS FUTURES

Le prosulfocarbe, un herbicide utilisé en agriculture conventionnelle, était le 3ème produit phytosanitaire le plus utilisé en France, en 2023, après le soufre et le glyphosate. Il était également le pesticide le plus acheté dans le Loir-et-Cher en 2023. Volatil, le prosulfocarbe peut contaminer des cultures situées à plusieurs centaines de mètres, voire à des kilomètres des surfaces traitées initialement. En 2025, 80 tonnes de sarrasin ont été contaminées, représentant des pertes à la hauteur de 70 000 €. Ces contaminations surviennent malgré l'introduction, par

l'ANSES, de restrictions sur les conditions d'usage des pesticides à base de prosulfocarbe. Le GABLEC 41 a mené des analyses sur la contamination au prosulfocarbe des jardins de particuliers, à partir de 15 prélèvements provenant du Loir-et-Cher. Le prosulfocarbe a été détecté dans 10 des 15 échantillons (soit 66,7 %). La limite maximale de résidus (LMR) est dépassée dans 6 d'entre eux, soit 40 % des échantillons. Les jardiniers amateurs concernés par ces dépassements de LMR ont donc consommé des fruits et des légumes auto-produits contenant des concentrations de prosulfocarbe qui auraient interdit leur commercialisation par des professionnels. Les échantillons où le prosulfocarbe a été quantifié (7 échantillons, soit 46,7 %) sont tous situés en milieu rural. Générations Futures formule ses demandes, notamment le retrait des AMM des pesticides à base de prosulfocarbe.

<https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2026/01/rapport-analyses-prosulfocarbe.pdf>

2026, 18 p., éd. GÉNÉRATIONS FUTURES / GABLEC 41 (Groupement des Agriculteurs Bio du Loir-et-Cher)

réf. 330-053

---

## Résidus de pesticides dans l'alimentation non bio consommée en France

GÉNÉRATIONS FUTURES

Cette étude de Générations Futures se base sur les résultats du plan de surveillance 2023 des résidus de pesticides dans les aliments non bio vendus en France. L'analyse comprend 1912 échantillons de 29 aliments végétaux différents. 61 % des échantillons présentent au moins un résidu de pesticide détecté, avec une prévalence plus importante chez les fruits (78 %) que chez les légumes (53 %) ou les céréales (50 %). 98 % des cerises, 94 % des raisins et 93 % des fraises contiennent au moins un résidu de pesticide. Les résultats sont fournis selon le type de résidus de pesticides : les pesticides CMR (cancérigènes, mutagènes ou reprotoxiques), les pesticides perturbateurs endocriniens (PE) et les pesticides PFAS.

<https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2025/12/rapport-residus-donnees-2023-publi-2025.pdf>

2025, 30 p., éd. GÉNÉRATIONS FUTURES

réf. 330-050

---

## Marché Statistiques

### Les carnets internationaux de l'Agence BIO : L'agriculture bio dans l'Union européenne – Edition 2026

LE DOUARIN Sarah

Ce Carnet bio UE, édité par l'Agence BIO, aborde la réglementation bio et les accords d'équivalence et fournit des statistiques sur la production et le marché bio dans l'Union européenne, les circuits de distribution, les importations et les exportations. Il présente des focus sur les principaux marchés bio de l'UE, sur les produits bio en restauration hors domicile, ainsi que sur les productions bio végétales et animales. Ce document fait également le point sur les politiques publiques et le développement du secteur bio dans les différents pays de l'UE. En

2024, les surfaces cultivées en bio dans l'UE ont augmenté de 0,6 %, approchant ainsi les 18,1 millions d'hectares et représentant 11,1 % de la SAU européenne. La part de la SAU en bio était supérieure à 10 % dans 15 pays en 2024, l'Autriche étant en tête avec 27,2 % de sa SAU en bio. Fin 2024, 438 033 exploitations bio étaient recensées dans l'UE, ce qui représente une hausse de 1 % par rapport à 2023. Les superficies et le nombre d'exploitations biologiques par pays dans l'UE, en 2023 et en 2024, sont fournies. En 2024, la France était en seconde position concernant les superficies cultivées en bio, derrière l'Espagne, et concernant le nombre de fermes bio, derrière l'Italie. Le marché bio de l'Union européenne était estimé à 55,1 milliards d'€ en 2024, ce qui représente une hausse de 5,5 % par rapport à 2023. Plus de 71 200 préparateurs bio ont été recensés dans l'UE (20 493 en France), ce qui représente une baisse de 3,5 % par rapport à 2023, mais une hausse de 64 % par rapport à 2014. Ce Carnet est aussi disponible en anglais : <https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2026/04/Organic-Sector-EU-2026.pdf>.

[https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2026/03/Carnet\\_BIO\\_UE\\_2026.pdf](https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2026/03/Carnet_BIO_UE_2026.pdf)

[https://abiodoc.docressources.fr/doc\\_num.php?explnum\\_id=7620](https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7620)

2026, 282 p., éd. AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)

réf. 330-006

---

## **Observatoire régional de l'agriculture biologique en Bourgogne-Franche-Comté : Edition 2025 - Données 2024**

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Cet Observatoire Régional présente les données 2024 sur l'agriculture biologique de Bourgogne-Franche-Comté : productions végétales (grandes cultures, viticulture, légumes, fruits, PPAM), productions animales (ruminants et monogastriques), installation en AB, transformation, distribution, consommation et marché. En 2024, le taux d'engagement en bio reste bas tandis que les arrêts ont presque triplé depuis 2019. 107 arrêts (soit 50 %) sont dus à une décertification, en 2024, ce qui représente une perte de 6 900 ha de surfaces certifiées. En PPAM, les surfaces bio ont augmenté de 48 % et les ateliers de 13 %, par rapport à 2023. Concernant les chèvres et les brebis laitières, les productions sont en croissance et les cheptels de chèvres ont augmenté de 5,6 % par rapport à 2023. Cependant, les effectifs des cheptels de bovins lait (-3 %), de bovins viande (-8,8 % dans les fermes en production principale) et de porcs (-18 %) continuent de diminuer.

<https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/edition-2025-de-l-observatoire-regional-de-l-ab-orab-a3635.html>

2025, 59 p., éd. BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

réf. 330-054

---

# Production Animale Elevage

## Atteindre l'autonomie grâce aux prairies en élevage bovin bio : Retours d'expérience sur des pratiques permettant de pâturer toute l'année en Normandie

DE CARVILLE Olivier / LECUYER Camille / MORETTI Maddalena

Dans le cadre du Programme Reine Mathilde, en Normandie, deux essais ont été menés dans l'objectif d'améliorer l'autonomie alimentaire d'un élevage laitier bio confronté aux impacts du changement climatique sur les prairies : stress hydrique en été et légère pousse de l'herbe, à valoriser, en hiver. Le premier essai a permis de comparer cinq prairies multi-espèces, qui se distinguaient les unes des autres par une espèce fourragère spécifique (chicorée, plantes aromatiques, trèfle violet, luzerne, sainfoin). Le second essai concernait la mise en place de Bale Grazing hivernal. Les principaux résultats techniques et économiques, ainsi que les retours d'une technicienne et d'une éleveuse, sont présentés dans cette synthèse.

[https://idele.fr/reine-mathilde/?eID=cmis\\_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2Ff42e33a8-ab09-46a8-8e34-55ad7d1c82c6&cHash=bb3135392287c9245305fe38a6dd8e2e](https://idele.fr/reine-mathilde/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2Ff42e33a8-ab09-46a8-8e34-55ad7d1c82c6&cHash=bb3135392287c9245305fe38a6dd8e2e)

2026, 6 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 330-071

---

## Elevage ovin : Alimentation et besoins

BÜHL Verena

En élevage extensif, de manière générale, les brebis peuvent être nourries avec du foin de faible qualité. Néanmoins, les besoins des brebis changent au moment de la gestation. A partir du 4<sup>e</sup> mois de gestation, la croissance du fœtus augmente les besoins nutritifs de la brebis, paradoxalement au moment où le volume du fœtus réduit la taille de la panse de la brebis. En conséquence, les brebis peuvent être sous-nourries à cette période, et peuvent consommer leur masse grasseuse, entraînant une toxicose de gravidité (gestation). Cette maladie provoque une difficulté à marcher, une perte d'appétit, un isolement du troupeau, jusqu'à éventuellement la mort. Pour éviter cela, il faut nourrir les brebis gestantes avec un fourrage de meilleure qualité, riche en énergie. En Suisse, l'Association pour le développement de la culture fourragère (ADCF) propose des fiches pour évaluer la qualité des fourrages secs et ensilés.

<https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/magazine/archives/2025/ba-f-2025-08-ar.pdf>

BIOACTUALITÉS N° 8/25, 17/10/2025, p. 14-15 (2)

réf. 330-128

---

## Le bale-grazing d'hiver : retour d'essais

JOFFET Inès

Le GAEC A la bonne herbe et le GAEC de Keraudic sont deux fermes bio en bovins lait, dans les Côtes d'Armor. Les deux fermes ont testé la pratique du bale-grazing d'hiver. Les rounds de foin sont laissés sur les prairies et sont déroulés en hiver, ce qui permet de laisser les vaches dehors même lorsqu'il y a très peu d'herbe. Cette méthode permet d'économiser en temps de

travail et en carburant, puisque le foin peut être laissé dans la pâture et que les vaches défèquent directement dans la prairie. En outre, le bale-grazing peut aider à améliorer une prairie dégradée, grâce à la présence accrue des vaches et au réensemencement issu du foin.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

ECHO DU CEDAPA (L') N° 181, 01/11/2025, p. 5 (1)

réf. 330-038

---

## **DQB : Se préparer à la prochaine saison de pâturage**

DEMOURES Albane

En élevage, la préparation de la saison de pâturage s'effectue l'hiver précédent, avec la remise en état des parcelles selon les besoins (vérification et réparation des clôtures et des haies, entretien des abreuvoirs...), mais aussi avec l'observation de certains repères pour la mise à l'herbe. En sortie d'hiver, dès que la portance des sols est bonne, les animaux peuvent retourner au pré, pour un déprimage qui sera bénéfique pour les prairies. Afin de ne pas compromettre la longévité de ces dernières, attention toutefois à ne pas sortir les animaux sur un sol gelé. Pour les ruminants, il conviendra d'être vigilant à la transition alimentaire pour permettre à la flore du rumen de s'adapter à cette nouvelle alimentation.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

VOIX BIOLACTEE (LA) N° 120, 01/12/2025, p. 26-27 (2)

réf. 330-080

---

## **La fertilisation, facteur de pérennité des prairies ?**

LEQUEST Maxime

Le projet Perpet, auquel participait le réseau Civam et mené entre 2016 et 2020, a montré que le rendement des prairies dépendait de multiples variables : température, précipitations, choix des espèces, mode d'exploitation, etc. Dans la continuité, les études Prairies de demain et Fertipât, pilotées par le Cedapa (Côtes d'Armor), ont permis d'analyser les méthodes et les intérêts de la fertilisation des prairies. 20 fermes ont été suivies, chacune ayant choisi une bonne et une mauvaise prairie, suivant le système de notation du projet Perpet. Deux facteurs de pérennité ont été identifiés : maximiser le nombre de bonnes pratiques de gestion (date d'exploitation, broyage des refus, alternance fauche et pâturage, etc.) et réaliser des apports organiques réguliers (12 à 15 t/ha de fumier et 25 à 30 m3/ha de lisier en alternance tous les 2 ans). Par ailleurs, il semble que les prairies de plus de 10 ans ont des besoins d'apports en potasse et en chaux.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

ECHO DU CEDAPA (L') N° 181, 01/11/2025, p. 6-7 (2)

réf. 330-039

---

## **Futurs de l'élevage dans les systèmes agri-alimentaires : Prospectives et évaluation multicritère de scénarios**

WILFART Aurélie / VAYSSIERES Jonathan / ANCEY Véronique / ET AL.

Le système alimentaire mondial fait face à trois grands défis : garantir la sécurité alimentaire, préserver l'environnement et améliorer la santé humaine. L'élevage, au croisement de ces enjeux, joue un rôle central. Toutefois, l'évolution des régimes alimentaires, la croissance démographique et les transformations des paysages diffèrent selon les régions du monde. Ces dynamiques soulèvent des questions sur la place de l'élevage dans les territoires, sa forme, ses impacts et les services qu'il peut rendre. Cet ouvrage, issu d'une école-chercheurs organisée par INRAE et le Cirad, présente des démarches prospectives menées dans des contextes variés (au Nord comme au Sud) et à différentes échelles (du local au global). Il explore l'articulation entre les méthodes qualitatives de (co-) construction de scénarios et les approches quantitatives de modélisation et d'évaluation. Cet ouvrage interroge également le déroulement temporel du cycle prospective-modélisation-évaluation, l'identification des variables clés, l'usage des données, ainsi que la place des acteurs dans le processus, notamment en ce qui concerne l'appropriation des résultats pour orienter les décisions.

2025, 220 p., éd. ÉDITIONS QUAE

réf. 330-048

---

## **Des légumineuses prairiales pluriannuelles peu connues**

METIVIER Thierry / TOURNAILLE Sacha

Dans les prairies normandes, les légumineuses sont très souvent représentées par les trèfles blanc et violet et par la luzerne. Dans le cadre du programme Reine Mathilde, un essai en bio a été mis en place, en 2023, dans le Calvados, afin d'identifier et, surtout, de tester au champ des légumineuses moins connues localement. Ainsi, 10 légumineuses pluriannuelles ont été implantées avec des graminées : sulla, sainfoin, trèfle souterrain, luzerne méditerranéenne, mélilot, trèfle fraise, lotier corniculé, trèfle hybride et, en guise de témoins, trèfle blanc et luzerne flamande. Malgré une mauvaise implantation qui a impacté la qualité de l'essai en 2023 et 2024, de premières observations ont permis d'évaluer le comportement de ces espèces dans le contexte local (productivité, agressivité, MAT...). Les caractéristiques générales de chacune des espèces sont aussi présentées.

[https://idele.fr/reine-](https://idele.fr/reine-mathilde/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F4ee830c7-caf7-4ec7-9f3f-f37436b271a2&cHash=d00f46c6300afe81e2ce7178d85561c0)

[mathilde/?eID=cmis\\_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F4ee830c7-caf7-4ec7-9f3f-f37436b271a2&cHash=d00f46c6300afe81e2ce7178d85561c0](https://idele.fr/reine-mathilde/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F4ee830c7-caf7-4ec7-9f3f-f37436b271a2&cHash=d00f46c6300afe81e2ce7178d85561c0)

2026, 4 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 330-075

---

## **Portrait d'éleveur : "Tom Kocken : le choix d'un petit troupeau laitier 100 % à l'herbe »**

BLANC Elsa / PASQUIER Diane

En Charente, cette ferme laitière bio réussit à être rentable avec un petit troupeau de 16 vaches laitières. La ferme est gérée par un seul associé qui a repris la ferme familiale en 2022. Son père avait diversifié l'activité avec 2 gîtes et des panneaux photovoltaïques. Déjà engagée dans un système herbager, la ferme a été facilement convertie en bio en 2015. L'alimentation des vaches est 100 % à l'herbe. Le pâturage est très optimisé : les 35 ha sont regroupés et accessibles ; le

chargement est faible (0,7 UGB/ha) ; le pâturage tournant dynamique est bien maîtrisé (30 paddocks, période de pâturage de 1 à 3 jours, hauteur minimale d'herbe de 7 cm). Les vêlages sont groupés, avec un âge moyen de premier vêlage de 24 mois ; les génisses sont en croisement trois voies (Prim'Holstein, Jersiaise, Rouge scandinave). Depuis 2019, la ferme est passée à la monotraite ; le temps estimé de travail est de 3h/jour. En 2024, la ferme a produit et vendu 76 000 l de lait, à un prix moyen de 591 €/1 000 l. Entre 2018 et 2024, la ferme a dégagé un revenu compris entre 1,7 et 2,4 SMIC/UMO.

[https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc\\_num.php?explnum\\_id=220790](https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=220790)

2025, 8 p., éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

réf. 330-030

---

## Recueil de fermoscopies d'élevages caprins bio

FNAB (FÉDÉRATION NATIONALE D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE)

Ce document présente 9 exploitations en élevage de caprins bio en France : Pampilles et Cabrioles ; Ferme de Blanot ; GAEC La Roche ; La Ferme de Malatrait ; Ferme-Auberge du Rondeau ; GAEC du Maubertin ; GAEC du Païdol ; GAEC La Chevrochère ; GAEC des Balcons de la Drôme. Pour chaque exploitation, sont répertoriés : les activités, l'année de passage en bio et le volume de lait produit par an. Concernant les troupeaux, le nombre de chèvres et de chevrettes, les races élevées, le régime alimentaire et l'alimentation en phase lactée sont indiqués. Sont également fournis : un calendrier sur l'élevage des jeunes, des informations sur la transformation (fromages ou abattage) et sur la commercialisation, ainsi que des retours d'expériences des éleveur·ses.

[https://www.produire-bio.fr/wp-](https://www.produire-bio.fr/wp-content/uploads/2025/03/FNAB_2025_RECUEIL_Fermoscopies-caprines.pdf)

[content/uploads/2025/03/FNAB\\_2025\\_RECUEIL\\_Fermoscopies-caprines.pdf](https://www.produire-bio.fr/wp-content/uploads/2025/03/FNAB_2025_RECUEIL_Fermoscopies-caprines.pdf)

2025, 21 p., éd. FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)

réf. 330-051

---

## Séchage et ventilation du foin : bien choisir ses outils pour mieux valoriser son herbe

ROCHE Camille

Le séchage du foin permet de récolter l'herbe au meilleur stade et d'obtenir un fourrage sec appétant et nutritif. Deux types de séchage existent : en vrac ou en bottes. En vrac, l'herbe est ramassée après un préfanage (40 à 60 % MS) ; elle est déposée sur un plancher en caillebottis et elle est ventilée à l'air chaud jusqu'à atteindre un taux de 80 % de MS. Le système en bottes est privilégié pour les parcelles éloignées : l'herbe est pressée en bottes (45 à 65 % MS), puis elle est séchée dans un séchoir mobile ou dans un séchoir en dur. Plusieurs entreprises sont listées dans l'article, pour la réalisation d'études (MECA séchage (Jura), Séchoir Jeaneau, SGF Conseil (Aveyron), Segrafo (Bretagne)) et pour la conception (Séchage Concept, Clim'air, GR Energies (Bretagne) et Chavanel Haute Savoie).

<https://www.bio-hautsdefrance.org/wp-content/uploads/2025/11/labienvue104.pdf>

LABIENVENUE N° 104, 01/11/2025, p. 8 (1)

réf. 330-123

---

## **Réussir l'implantation des prairies : Des repères pour choisir l'itinéraire technique d'implantation adapté à vos objectifs et à vos contraintes**

METIVIER Thierry / ROUX Alexandre / TOURNAILLE Sacha

En élevage biologique, une bonne implantation des prairies, souvent pivot de l'autonomie alimentaire des systèmes en ruminants, est essentielle pour assurer une bonne production de fourrages dès la première année. Dans le cadre du programme Reine Mathilde, dans le Calvados, plusieurs itinéraires d'implantation ont été testés et comparés, avec pour objectif de proposer des références dans différentes situations et face à différents enjeux. Le semis sous couvert, notamment, est une pratique qui permet de sécuriser l'implantation. Deux itinéraires techniques ont été étudiés : semis simultané et semis décalé. Concernant le semis sous couvert en simultané, trois typologies de couverts ont également été comparées à un couvert témoin, et ce selon trois dates de semis. Un autre essai s'est penché sur le renouvellement d'une prairie permettant un arrêt du pâturage limité à 90 jours, grâce à l'implantation de dérobées pâturables. Pour finir, différents mélanges d'espèces, graminées et légumineuses, sont proposés.

[https://idele.fr/reine-mathilde/?eID=cmis\\_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F5217d6bf-b7c3-449d-84c3-a0171bf23fa6&cHash=37d5bbd9cb2652e25704641c8f9a75ae](https://idele.fr/reine-mathilde/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F5217d6bf-b7c3-449d-84c3-a0171bf23fa6&cHash=37d5bbd9cb2652e25704641c8f9a75ae)

2026, 6 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 330-076

---

## **Shade use, welfare and performance of ewes grazing in temperate silvopastures differing in tree density**

*Ombrage, bien-être et performances des brebis pâturant dans des systèmes sylvopastoraux tempérés avec différentes densités d'arbres*

GINANE Cécile / BERNARD Mickaël / DEISS Véronique / ET AL.

Cette étude visait à mieux comprendre le comportement de brebis allaitantes au pâturage en période de fortes chaleurs et, donc, de stress thermique. Ainsi, le comportement de 3 groupes de 10 brebis de race Romane et leur suite a été observé, en zone de moyenne montagne à climat tempéré (Massif central), sur du pâturage de printemps et d'été, pendant trois années consécutives, dans trois parcelles qui différaient par la densité des arbres présents : 1 arbre, 60 ou 150 arbres/ha. Outre le comportement des brebis vis-à-vis des arbres (posture, activité et positionnement), les performances de ces animaux ont également été mesurées, de même que leurs fréquences respiratoires. Les données ainsi collectées ont été analysées en regard des conditions climatiques des jours d'observation (température, rayonnement et humidité). Plus il y a d'arbres, plus les brebis se mettent à l'ombre. Globalement, la présence d'ombre contribue au bien-être des brebis. Si les performances des agneaux n'ont pas été affectées, celles des brebis semblent pénalisées par la plus faible quantité de biomasse dans les zones ombragées (plus grande difficulté à regagner du poids et à retrouver une bonne condition physique après le sevrage).

<https://doi.org/10.24072/pcjournal.538>

PEER COMMUNITY JOURNAL N° Vol. 5, Article e39, 02/04/2025, p. 1-24 (24)

réf. 330-082

---

## Un système ovin itinérant

MABIRE Anne

Cet éleveur, à la tête d'un troupeau de 160 brebis bio, de races Belle-île et Landes de Bretagne, installé en Maine-et-Loire, conduit son troupeau en itinérance. Il déplace ses animaux sur 170 hectares, répartis sur 10 km<sup>2</sup> de part et d'autre de la Loire. Il possède seulement 14 ha et un bâtiment. 44 autres hectares font l'objet de baux ou d'une autorisation d'occupation temporaire de l'espace public et les autres hectares de conventionnements avec des particuliers, des viticulteurs ou des producteurs de grandes cultures. Les animaux sont commercialisés en vente directe, essentiellement dans un rayon de 15 à 20 km autour de l'exploitation. Aujourd'hui, cet éleveur emploie un salarié à mi-temps et envisage de créer un atelier de transformation et une ferme pédagogique, ainsi que d'avoir des bovins, conduits eux aussi en itinérance.

FRANCE AGRICOLE (LA) N° 4133, 03/10/2025, p. 54-55 (2)

réf. 330-095

---

## Valomalebio : Valorisation des mâles en agriculture biologique : 10 fiches témoignages

CAB PAYS DE LA LOIRE

Ces fiches témoignages concernent 10 exploitations en bovins bio ayant participé à Valomalebio, un projet expérimental sur la valorisation des bovins mâles issus de troupeaux laitiers bio, initié par le réseau CAB Pays de la Loire en 2022 et soutenu par la région Pays de la Loire. Pour chacune de ces exploitations, sont détaillés : Les caractéristiques générales de la ferme ; Les objectifs de la ferme au niveau de l'élevage de veaux laitiers ; Conduite des animaux sur la ferme ; Informations techniques complémentaires (adoption par une vache, pertes en nurserie, conduite sanitaire, castration, phases-clés pour la conduite d'un lot...). La majorité des fiches disposent également d'un encart avec les avantages et les désavantages du lot ou du système.

<https://www.biopaysdelaloire.fr/valomale-valorisation-des-males-en-agriculture-biologique/>

2025, 10 fiches, 21 p., éd. CAB PAYS DE LA LOIRE

réf. 330-062

---

## Voyage d'étude : Grouper le vêlage en automne pour s'adapter aux changements

FALAISE David / DIEULOT Romain

Le Réseau Civam a organisé une visite dans une ferme du Sud des Landes, sur le thème des vêlages groupés d'automne. La ferme visitée, en bovins lait bio, est dirigée par trois associés et comprend 150 ha, dont 110 ha de prairies temporaires. Pour faire face au manque d'herbe en été, causé par la chaleur et le manque d'eau, la ferme porte une stratégie de vêlages groupés d'automne (VGA). Concrètement, les 80 vaches vêlent entre mi-septembre et mi-novembre et la salle de traite est fermée du 15 août au 15 septembre. Le troupeau pâture des prairies composées de fétuque et de trèfle, en automne, et des prairies composées de millet et de trèfle d'Alexandrie, au printemps. Le pâturage d'hiver est complété par du maïs épi et des graines de soja. Les vaches, croisées prim'Holstein/rouge scandinave/jersiaise/simmental, produisent 400 000 litres de lait/an, pour un coût alimentaire de 70 €/1 000 litres.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N° 114, 01/10/2025, p. 4 (1)

réf. 330-001

# Production Végétale Arboriculture

## Arboriculture : Une floraison à deux étages

HOMÈRE Emma

En Suisse, le projet « Optimisation de la couverture du sol en cultures fruitières », porté par le FiBL, vise à développer les couverts végétaux dans l'inter-rang des vergers bio. La présence de couverts permet d'améliorer la qualité du sol (fertilisation, infiltration de l'eau, etc.), de maintenir l'humidité même en cas de sécheresse et d'améliorer la biodiversité. Un arboriculteur bio a semé un mélange végétal (trèfles, renoncules, mauves, graminées, etc.) en même temps qu'il a planté de jeunes pommiers. Il est conseillé de rouler le couvert végétal, plutôt que de le faucher, pour qu'il forme un paillage qui se décompose lentement. Il existe deux types de couvert végétal : l'engrais vert, qui sera détruit pour améliorer le sol, et la bande fleurie, qui a vocation à être pérennisée pour favoriser la biodiversité. Une distance de 1 m entre les pieds des arbres et la bande fleurie suffit à limiter les risques de concurrence hydrique et nutritive. Concernant les campagnols, le projet n'a pas montré une augmentation des dégâts causés par la présence des couverts.

<https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/magazine/archives/2025/ba-f-2025-06-ar.pdf>

BIOACTUALITÉS N° 6/25, 11/07/2025, p. 14-15 (2)

réf. 330-033

---

## Un toit pour les fruits dorés ; Des abricots en Suisse allemande

ERFURT Katrin

En Suisse allemande, à Olsberg, une ferme bio en arboriculture produit des abricots. Les conditions locales ne sont pas optimales pour la production d'abricots : 750 mm/an de précipitations, risque de gel en avril et forte pression de la moniliose. Contre la moniliose, une couverture-parapluie est installée entre le bourgeonnement et la récolte des fruits, afin d'éviter que la pluie ne tombe sur les abricots. En effet, l'humidité liée à la pluie triple la vitesse de pourrissement des abricots. La mise en place de la couverture, sur un verger de 1,4 ha, a coûté 200 000 francs suisses. Pour réduire le risque de gel, les abricotiers sont plantés en pente et des fours à pellets doivent être installés. Pour finir, la ferme s'appuie sur une large diversité de variétés d'abricotiers (11 variétés nouvellement plantées) pour s'adapter aux différents risques. Entre 7 et 10 tonnes/ha de rendement sont attendues sur ces vergers couverts. Des essais menés par le FiBL confirment l'efficacité des couvertures-parapluie en vergers d'abricotiers et montrent que les tunnels sont encore plus performants.

<https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/magazine/archives/2025/ba-f-2025-06-ar.pdf>

BIOACTUALITÉS N° 6/25, 11/07/2025, p. 16-18 (3)

réf. 330-034

---

## **Diversification : Des fruitiers adaptés aux conditions locales dans l'Hérault**

BENIKHLEF Anne

« Les Fruits de la résilience » est un projet de développement porté par l'association Paysarbre et la pépinière Point Clef. L'objectif est d'améliorer et de diffuser les pratiques de greffe sur arbres fruitiers sauvages. Les fruitiers sauvages sont mieux adaptés aux conditions pédoclimatiques et résistent mieux aux sécheresses, aux ravageurs et aux sols pauvres. L'utilisation, sur ces arbres, de greffes permet d'améliorer la production de l'arbre. Dans l'Hérault, les pommiers, les pruniers, les poiriers ou encore les amandiers sont de bons arbres à greffer. Le projet suit 13 fermes de l'Hérault qui ont planté plus de 700 porte-greffes de variétés sauvages, issus de pépinières.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N° 114, 01/10/2025, p. 6-7 (2)

réf. 330-002

---

## **« La grenade est un bon complément à la vigne » in "Dossier Diversification"**

DELBECQUE Xavier

L'EARL Saleilles, dans le Gard, cultive 36 ha de vignes et 23 ha de grenades en bio. La culture de grenades bio demande peu de taille et peu de traitements. 10 à 15 tonnes/ha de grenades sont récoltées entre les vendanges et novembre. Les plus belles grenades sont vendues en frais, la majorité restante est transformée en jus à la ferme. Les produits sont vendus en coopérative et en direct. La ferme produit également des plants de grenadier. Le syndicat France grenade, composé de 75 adhérents, dont 95 % en bio, participe à la structuration de la filière française.

REUSSIR VIGNE N° 329, 01/06/2025, p. 40-41 (2)

réf. 330-012

---

## **Production Végétale Autres Cultures**

### **« Le kiwi est un fruit demandé » (in "Dossier Diversification")**

GERBOD Catherine

La culture de kiwis ne nécessite pas de traitement, répond à une demande locale et est complémentaire de la vigne, avec une récolte vers la Toussaint. En revanche, les kiwis demandent de l'irrigation et un travail important de taille. Selon la coopérative KSO (les kiwiculteurs du Sud-Ouest), leader du kiwi bio en France, 2 à 3 ha de kiwis suffisent à occuper et rentabiliser un temps plein. Un ha de kiwis coûte 80 000 € à l'investissement. Les rendements en bio sont de 15 à 25 t/ha, pour une valorisation du kiwi à 2 €/kg.

REUSSIR VIGNE N° 329, 01/06/2025, p. 44-45 (2)

réf. 330-013

---

# Production Végétale Grandes Cultures

## Objectif lentille verte : Maîtriser la culture bio en Côtes-d'Armor

CHOUPAULT Sarah

Dans les Côtes-d'Armor, un groupe de huit agriculteurs s'est lancé, en 2023, dans la culture de lentille verte en agriculture biologique pour une vente en circuit court (groupe Agriculture Écologiquement Performante animé par le GAB22). Cet article fait le bilan de leur campagne 2025 et des enseignements tirés depuis les premières mises en culture sur l'itinéraire technique, les associations, les conditions de récolte, etc. Côté débouchés, la culture de la lentille reste une niche dans le département breton, avec des débouchés principalement en circuits courts, faute d'opérateurs en circuits longs sur le secteur.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 317, 01/12/2025, p. 24-25 (2)

réf. 330-087

---

## Le portrait du mois : Le chant du moulin

LEDREUX Amandine / CHANEL Matthieu

A travers ce portrait, issu d'une série sur les filières innovantes, Symbiose présente le parcours de Simon Letourneux, paysan-meunier bio qui a repris l'exploitation familiale dans le Finistère. Désireux d'être autonome, l'agriculteur gère l'ensemble de sa filière, du champ au sac de farine. Ses productions - farines de blé, de sarrasin, de seigle... - sont commercialisées en direct à la ferme, mais aussi à des boulangers, des restaurateurs ou des magasins bio. Afin d'assurer la pérennité de l'exploitation, notamment dans un contexte de changement climatique, l'agriculteur breton mise sur la diversification, la structuration de la filière localement et le retour de l'élevage sur l'exploitation.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 317, 01/12/2025, p. 18-19 (2)

réf. 330-084

---

# Production Végétale Jardinage

## La mâche

DE LA VAISSIERE Jean / DESMOULINS Ariane

La mâche, déclinée en une dizaine de variétés, dispose de plus d'une cinquantaine de noms vernaculaires. A l'origine cueillie et consommée par les bergers, les paysans et les ruraux, cette plante commence à être cultivée à partir du 18ème siècle et rejoint la table des plus aisés. Avec les progrès des techniques culturales de la fin du 20ème siècle, la mâche devient plus abordable pour les consommateurs, mais perd le goût de la mâche sauvage. Cet article partage des conseils sur la culture (semis, entretien et récolte) de la mâche, ainsi que des informations sur la production de ses graines et sur ses propriétés médicinales. Les principaux ravageurs et maladies ciblant la mâche sont recensés (oiseaux, limaces, champignon blanc, oïdium et rouille), avec des moyens pour les combattre.

## Production Végétale Maraîchage

### **Circuits courts : « Je valorise ma production auprès de distributeurs locaux »**

SARRAZIN Chantal

Une ferme maraîchère de Saint-Martin-de-Crau, dans les Bouches-du-Rhône, produit, en bio, en hiver, du radis (300 000 bottes/an, sur 1,5 ha sous serre) et de la mâche. En été, la ferme produit des tomates, des concombres et des haricots verts bio. La ferme valorise entre 35 et 50% de sa production bio auprès de la chaîne de magasins bio locale Marcel & Fils. Le reste est commercialisé à un grossiste. La ferme produit également des fraises en conventionnel.

FRANCE AGRICOLE (LA) N° 4138, 07/11/2025, p. 52 (1)

réf. 330-008

---

### **Les engrais verts : saison 2025 : Continuité des essais dans l'Aisne à la ferme du Bercail**

DUBOIS Valentin

Bio en Hauts-de-France encadre des essais sur les couverts végétaux. La ferme maraîchère du Bercail, dans l'Aisne, participe à ces essais. Un couvert de printemps (composé d'avoine rude, de vesce commune et de féverole) a été semé fin mars 2025, sur une parcelle de 1 000 m<sup>2</sup>. Un double passage de herse étrille a favorisé le développement des légumineuses, mais a perturbé la levée de l'avoine. Le couvert a été détruit fin mai, avec une production de biomasse estimée à 1,8 t/ha. Un deuxième essai de couvert végétal a été mené sous un tunnel de 300 m<sup>2</sup>. Le semis a été effectué en juillet, après une culture de choux et d'épinards, sous la forme d'un mélange plus complexe (sorgho, avoine, vesce commune, phacélie, colza fourrager). Le semis a été rattaché à la herse étrille et irrigué. Début septembre, au moment du broyage, la biomasse du couvert était estimée à 6,9 t/ha.

<https://www.bio-hautsdefrance.org/wp-content/uploads/2025/11/labienvue104.pdf>

LABIENVUE N° 104, 01/11/2025, p. 9 (1)

réf. 330-124

---

## La Ferme de Cagnolle

LA BAUBE Benoît / DETRY Alexia

Depuis 16 ans, en Dordogne, la Ferme de Cagnolle se bat pour l'avènement d'une agriculture du vivant Bio-logique. Ce guide pratique, pour les jardiniers et les maraîchers, sur la mise en place de cultures sur sol vivant, s'adresse également à toute personne désireuse de mieux comprendre les problématiques agricoles et environnementales actuelles. De la qualité des sols aux émissions de CO2, en passant par la beauté des paysages, ce guide facilite la compréhension des enjeux écologiques et sociaux des pratiques agricoles, ainsi que de leurs impacts sur la santé globale et sur les écosystèmes. Les itinéraires techniques de nombreuses cultures sont détaillés.

2025, 240 p., éd. ÉDITIONS DELACHAUX ET NIESTLÉ

réf. 330-045

---

## Fiche technique : Cultiver l'asperge biologique : Implantation et conduite technique

PAUPE Youri

Cette fiche technique sur la culture de l'asperge biologique comprend les informations suivantes : l'implantation d'une aspergeraie, sa conduite et son entretien (fertilisation, gestion de l'enherbement, décompactation, irrigation), ainsi que la récolte et le calibrage des asperges. Les maladies communes à cette culture, telles que la rouille, ainsi que les principaux ravageurs de l'asperge, les criocères, sont également présentés.

<https://docs.bio-occitanie.org/wp-content/uploads/2025/07/Fiche-technique-Cultiver-lasperge-en-bio.pdf>

2024, 13 p., éd. BIO 46

réf. 330-049

---

## Les microfermes sous la loupe

HOMÈRE Emma

En Suisse romande, il existe une centaine de microfermes maraîchères. Agridea et Proconseil portent le projet « Références pour l'agriculture sur petite surface (ApeRsu) », qui vise à produire des références technico-économiques sur les microfermes. 33 fermes (dont 24 en bio) ont été suivies et de premiers résultats ont été publiés en 2025. Les fermes étudiées sont caractérisées par de multiples activités, en premier lieu le maraîchage, et un lien étroit avec leur clientèle (vente directe, événements, etc.). Le revenu horaire de ces fermes est globalement identique à la moyenne suisse.

<https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/magazine/archives/2025/ba-f-2025-06-ar.pdf>

BIOACTUALITÉS N° 6/25, 11/07/2025, p. 20-21 (2)

réf. 330-036

---

# Production Végétale Petits Fruits

## Projet Sorberry : Les variétés de fruits rouges adaptées à l'AB

BONHOMME Pauline

Ce rapport présente les résultats de l'enquête réalisée auprès des producteurs de petits fruits bio dans le cadre du projet Sorberry. 30 producteurs ont été interrogés sur leurs expériences dans la conduite de différentes variétés de petits fruits. L'enquête montre une grande diversité d'espèces cultivées, de pratiques culturales et de contextes pédoclimatiques. Les fraises et les framboises restent les espèces les plus répandues, suivies par le cassis, la myrtille, la groseille et la mûre. Les producteurs privilégient majoritairement la vente en circuits courts et la production pour le marché du frais. Certaines variétés se démarquent par leur régularité, leur qualité gustative et leur aptitude à la transformation, telles que Cirafine et Meeker, tandis que d'autres présentent des sensibilités marquées aux maladies ou des rendements plus variables. L'étude met en évidence les principaux atouts et limites des différentes variétés en agriculture biologique et souligne l'importance de poursuivre les échanges entre producteurs et les essais variétaux pour identifier les cultivars les plus adaptés aux conditions et aux exigences de la filière bio.

[https://orgprints.org/id/eprint/56651/1/2026\\_Sorberry\\_Rapport\\_Varietes\\_fruits\\_rouges\\_adapt\\_ees\\_a\\_l\\_AB.pdf](https://orgprints.org/id/eprint/56651/1/2026_Sorberry_Rapport_Varietes_fruits_rouges_adapt_ees_a_l_AB.pdf)

2026, 33 p., éd. ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques) / AGRIBIO RHÔNE & LOIRE

réf. 330-064

---

# Production Végétale Plantes Aromatiques et Médicinales

## Visite et retour d'expérience – Les Aromatiques du Larzac / La Ferme des Homs

MAHEE Eléonore

La Ferme des Homs, dans l'Aveyron, produit une trentaine de plantes aromatiques et médicinales bio. Ce document présente le matériel et les équipements agricoles, pour le travail du sol et les laboratoires (sec, humide et distillation). La vente de tisanes et de condiments alimentaires représente 50 à 60 % du CA de l'exploitation, le reste du CA provenant de la vente d'alcools. La commercialisation des produits de la ferme se fait à 50 % en vente directe et à 50 % auprès de détaillants sans intermédiaire. L'équipe de la ferme est composée de 5 ETP, ainsi que d'un à deux saisonniers. Les expériences collectives auxquelles la Ferme des Homs participe (GIE Erboressens, Société Civile des Terres du Larzac, Boutique et Bistrot Paysans à Nant, Programme de Compagnonnage de Ferme d'Avenir) sont également présentées.

[https://docs.bio-occitanie.org/wp-content/uploads/2026/01/CR-Rencontre-Aromatiques-du-Larzac\\_271125-VDEF.pdf](https://docs.bio-occitanie.org/wp-content/uploads/2026/01/CR-Rencontre-Aromatiques-du-Larzac_271125-VDEF.pdf)

2025, 19 p., éd. BIO ARIÈGE-GARONNE

réf. 330-052

---

# Production Végétale Protection Phytosanitaire

## Lumiere contre la cicadelle de la flavescence dorée (FD) : Des résultats d'essais contrastés

ROSE Frédérique

L'huile de paraffine Lumiere, distribuée par Koppert, est un produit de traitement contre la cicadelle de la flavescence dorée. Cette huile a été testée par Sudvinbio, en comparaison avec les pyréthrinés naturels (produit Pyrèvert), sur des parcelles de vigne. Le produit Lumiere a montré des résultats insatisfaisants, contrairement au Pyrèvert. A l'inverse, des essais menés en Côte d'Or, par Bio Bourgogne-Franche-Comté, et en Gironde, par la Chambre d'agriculture, ont montré des performances similaires entre le produit Lumiere et le Pyrèvert.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

VITISBIO N° 29, 01/10/2025, p. 14-16 (3)

réf. 330-114

---

## Un nouvel antimildiou et le retour d'un insecticide ; Du chitosan pour diminuer les doses de cuivre ?

DE NADAILLAC Clara / DELBECQUE Xavier

En viticulture, le produit de biocontrôle Axpéra est un nouvel antimildiou conçu à base de lysat d'amibes. Son autorisation de mise sur le marché est en cours d'évaluation et il devrait être utilisable en bio. Par ailleurs, le novochizol est un nouveau produit, constitué de chitosan réticulé, efficace contre le mildiou. Des essais menés lors d'une thèse encadrée par le FiBL suggèrent que le novochizol est particulièrement efficace en tant que coformulant du cuivre, pouvant permettre d'économiser 50 % de cuivre.

REUSSIR VIGNE N° 329, 01/06/2025, p. 23 (1)

réf. 330-011

---

## Pomme : Quelles alternatives contre l'hoplocampe du pommier ?

BARGAIN Véronique

L'hoplocampe du pommier est un hyménoptère ravageur, dont les larves se nourrissent à l'intérieur des pommes. Le CTIFL mène des essais avec des produits de biocontrôle, notamment dans le cadre du projet Aprhopo. La quassine, substance extraite de la plante Quassia amara, est très efficace, mais n'est pas utilisable réglementairement en bio. Le piégeage massif peut être efficace, mais coûte cher (800 €/ha) et n'est pas forcément très sélectif. Des essais sont également menés avec des nématodes auxiliaires.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 463, 01/09/2025, p. 20-21 (2)

réf. 330-017

---

## Produits phytosanitaires : La valse des cuivres

DELBECQUE Xavier

En 2025, 30 produits cupriques ont été réévalués par l'Anses. 13 ont perdu leur autorisation de mise sur le marché (AMM) et 5 ont perdu leur usage en maraîchage et/ou en arboriculture. Concernant les produits dont l'usage reste autorisé, les conditions d'utilisation ont été, en général, durcies (distance de ZNT aquatique, distance de sécurité pour les riverains, mention SPe 8 pour la protection des abeilles, etc.). Deux nouveaux produits sont autorisés : Kupper 20 WG et Vitra 40 WG.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 464, 01/10/2025, p. 24 (1)

réf. 330-019

---

## Produits pour traiter les semences de blé

ZEHNDER Miro

En Suisse, la carie et la moisissure des neiges (fusariose) sont deux des principales maladies du blé. UFA Semences et le FiBL développent des solutions de traitement, utilisables en bio, contre ces maladies fongiques. Des essais ont été menés en laboratoire et au champ. Les résultats ne sont pas encore diffusés.

<https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/magazine/archives/2025/ba-f-2025-08-ar.pdf>

BIOACTUALITÉS N° 8/25, 17/10/2025, p. 19 (1)

réf. 330-130

---

## Tavelure de la pomme : Le biocontrôle n'est pas encore assez efficace

BARGAIN Véronique

Dans le cadre du projet BioControlTav, le CTIFL teste des solutions de biocontrôle alternatives au cuivre et/ou au soufre, pour lutter contre la tavelure de la pomme. Le Thiopron Rainfree et le BNA Dry ont donné des résultats encourageants ; ils pourraient être potentiellement efficaces en cas de faible pression, mais semblent insuffisants en cas de forte pression.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 464, 01/10/2025, p. 25 (1)

réf. 330-020

---

## Production Végétale Sol

### Bio et non labour, est-ce possible ? : Essai système pluri-annuel : Synthèse finale de 6 années : 2019 à 2024

METIVIER Thierry / GIRARD Jacques / COIFFIER Benoit / ET AL.

Dans le cadre du Programme Reine Mathilde, en Normandie, des conduites en agriculture biologique avec et sans labour ont été comparées dans deux rotations : l'une type "élevage" sur sept ans, l'autre type "grandes cultures" sur huit ans. Cette synthèse présente les résultats obtenus après six ans de suivi (2019 à 2024), à travers des indicateurs liés à l'itinéraire technique (rendement notamment), au sol (activité biologique, état de la surface, stabilité structurale...),

et aux résultats économiques (consommation de carburant, temps de travail, marges et produits...). A partir des enseignements de cette expérimentation, des préconisations ont été formulées pour les agriculteurs bio qui souhaiteraient moins labourer, voire pas du tout. Si certains impacts d'une pratique sans labour en AB ont pu être confirmés, d'autres se sont avérés variables, voire inattendus. Au final, les auteurs conseillent plutôt de ne pas labourer pendant 1 à 3 ans, puis de labourer quand le salissement devient pénalisant. Les résultats de cette étude ont aussi été valorisés via une brochure de 4 pages (disponible sur [https://idele.fr/reine-mathilde/?eID=cmis\\_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2Fbddfa126-0776-4762-b520-2b1b83f027bf&cHash=0692a33640aae6f3438cfbfb08682d01](https://idele.fr/reine-mathilde/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2Fbddfa126-0776-4762-b520-2b1b83f027bf&cHash=0692a33640aae6f3438cfbfb08682d01)) et un webinaire (disponible sur <https://www.youtube.com/watch?v=ikvCA2FLuZg>). [https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc\\_num.php?explnum\\_id=216616](https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=216616) 2025, 62 p., éd. CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE DE NORMANDIE / BIO EN NORMANDIE

réf. 330-074

---

## **Face aux nombreux passages : Comment aider les sols durement sollicités ?**

FURET Arnaud

Lionel Ranjard, écologue à Inrae et impliqué dans le projet Ecovisol, et Antoine Morin, agronome chez Celesta-lab, apportent leur expertise sur la gestion des sols en viticulture. Les nombreux passages d'engins augmentent le risque de compaction. Il est conseillé d'effectuer un test bêche (30 cm de profil du sol) pour diagnostiquer l'état du sol. Francis Bucail, agronome participant au plan Marval sur la régénération des sols, souligne l'importance de la porosité des sols pour leur fertilité. Pour décompacter un sol, il est recommandé de passer un outil mécanique, puis d'intégrer des couverts végétaux qui aèrent le sol grâce à leur système racinaire. Différents types d'outils sont envisageables, avec pour objectif récurrent d'aérer sans perturber le sol, par exemple avec des dents pour fissurer le sol sans le retourner. Concernant les couverts végétaux, une diversité d'espèces (légumineuses, crucifères, etc.) permet de stabiliser le sol et de l'enrichir, mais exige une maîtrise des itinéraires techniques.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>  
VITISBIO N° 29, 01/10/2025, p. 34-38 (5)

réf. 330-118

---

## **Légumes : Lutter contre les pathogènes du sol**

BARGAIN Véronique

Le projet Supernoma, dans les Pays de la Loire, développe de nouvelles solutions de lutte contre les pathogènes du sol, en maraîchage. Des plantes de services, en association avec les cultures légumières, ont donné de bons résultats (chénopode, avoine, oignon, etc.). La biofumigation de radis fourrager, qui consiste à enfouir le légume dans le sol pour qu'il libère des molécules antibioagresseurs, s'est montrée efficace contre les Pythium. Le CTiFL de Carquefou a également testé l'intérêt de composts contre les bioagresseurs. Le projet Pulsar est dans la continuité du projet Supernoma, avec des essais chez les producteurs.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 462, 01/07/2025, p. 26-27 (2)

réf. 330-016

---

## **Quels leviers pour améliorer la rétention en eau des sols ? : Retours sur deux ans d'utilisation du biochar**

CIVAM BIO 34

Le Civam Bio 34 a piloté des essais d'amendement avec du biochar dans des parcelles viticoles. 3 exploitations bio de l'Hérault ont fait l'objet d'un suivi, sur des parcelles non irriguées. Le biochar est un substrat riche en carbone, très stable, issu de la pyrolyse de matière végétale. Il permet d'améliorer la structure du sol, l'aération du sol, ainsi que l'infiltration et la rétention de l'eau. Le biochar a été épandu avec du compost puis un outil les a enfoui légèrement, entre 0 et 20 cm de profondeur. Des tensiomètres ont permis d'évaluer la disponibilité en eau sur les parcelles. Les résultats suggèrent que l'apport de compost/biochar permet d'améliorer la disponibilité en eau sur les parcelles avec un sol à texture grossière, mais pas sur les sols à texture fine. Les essais suggèrent que le biochar est plus efficace lorsqu'il est épandu tôt dans la saison pour absorber plusieurs pluies avant la saison sèche. Le biochar semble accélérer la vitesse d'infiltration de l'eau. Globalement, l'apport de biochar a permis de réduire légèrement le stress hydrique des vignes, mais n'a pas eu d'impact sur les rendements des vignes.

[https://docs.bio-occitanie.org/wp-content/uploads/2025/12/CR\\_Biochar-2024-2025.pdf](https://docs.bio-occitanie.org/wp-content/uploads/2025/12/CR_Biochar-2024-2025.pdf)

2025, 12 p., éd. CIVAM BIO 34

réf. 330-099

---

## **What impact does agricultural animal traction have on soil health? Preliminary experimentation in organic market gardening**

*Quel est l'impact de la traction animale agricole sur la santé des sols ? Expérimentation préliminaire en maraîchage biologique*

BOIVIN Fabienne / RUY Stéphane / DOUSSAN Claude / ET AL.

Les systèmes maraîchers biologiques présentent des défis techniques, dont la gestion des adventices et le risque de compactage des sols. Le compactage réduit l'infiltration de l'eau dans le sol et perturbe les communautés biologiques (y compris les micro-organismes). Une étude a été menée dans une exploitation maraîchère biologique de la Drôme, afin de comparer les effets de la traction animale et de la traction motorisée sur la qualité des sols, au cours d'une saison de culture de pommes de terre. Divers paramètres ont été suivis : physiques (compactage, agrégation), hydrophysiques (infiltrabilité) et biologiques (biomasse et activité microbienne). Les mesures réalisées sur les zones de passage (roues de tracteur ou sabots de cheval) différencient clairement les deux pratiques : la traction animale se caractérise par une biomasse microbienne, une agrégation du sol et une infiltrabilité plus élevées. Les chercheurs, d'INRAE, ont observé une corrélation négative entre le nombre de passages sous traction motorisée et la biomasse microbienne du sol, alors qu'il n'y a pas de corrélation avec le nombre de passages sous traction animale. Les différences sont encore plus marquées sur les mesures effectuées lors de la troisième année d'étude. De plus, l'infiltrabilité était non seulement plus rapide, mais aussi plus variable sur les passages sous traction animale, alors qu'elle était plus faible et plus homogène le long des passages sous traction motorisée.

<https://doi.org/10.1016/j.soilad.2025.100059>

SOIL ADVANCES N° Volume 4, 01/12/2025, p. 1-7 (7)

réf. 330-091

---

# Production Végétale Viticulture

## 10e édition de Tech&Bio : Des nouveautés pour la viticulture bio

ROSE Frédérique

Plusieurs innovations observées au salon Tech&Bio 2025 pourraient être utilisées en viticulture bio. Le système Débitdouille, créé par un conseiller de la Chambre d'agriculture de l'Hérault, permet de suivre précisément le débit des pulvérisateurs. Le kit inclut un débitmètre (qui se connecte au téléphone) et coûte 900 €. L'entreprise Ferotin fabrique une bineuse à disques rotatifs qui permet de travailler le sol sous le rang des vignes, à faible profondeur. L'entreprise Sanodev a développé l'équipement AgroActiv, une machine produisant des ondes lumineuses jusqu'aux UV, qui permet de stimuler les défenses immunitaires des plantes, en particulier contre le mildiou.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

VITISBIO N° 29, 01/10/2025, p. 11-12 (2)

réf. 330-113

---

## Actus du vignoble : Suspension des décisions de l'Anses relatives à l'usage du cuivre en viticulture

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

La Fnab, France Vin Bio et la Cnaoc (Confédération nationale des appellations d'origine contrôlées) se sont portées parties civiles contre la décision de juillet 2025 de l'Anses, portant sur l'interdiction d'utilisation de différents produits phytopharmaceutiques à base de cuivre. Les trois structures ont souligné le caractère indispensable du cuivre pour la filière viticulture, en particulier en AB. Le tribunal administratif de Melun a finalement ordonné la suspension de l'exécution des décisions de l'Anses pour 4 produits : Funguran OH, Funguran OH 300 SC, Kocide Opti et Kocide 2000. Ces 4 produits devraient être à nouveau instruits pour un renouvellement d'autorisation pour l'usage sur vigne.

LES ÉCHOS DES VIGNES BIO N° 4, 07/04/2026, p. 3 (1)

réf. 330-094

---

## Capter et valoriser le CO2 fermentaire : Quels enjeux techniques et perspectives économiques ?

EUVRARD Robin

Au cours de la vinification, l'activité des levures produit des quantités importantes de CO<sub>2</sub>, estimées entre 6 et 8 kg/hL de vin. Le CO<sub>2</sub> est un gaz lourd, problématique pour la santé des vigneronnes, et qui participe au changement climatique. Or, il est possible de récupérer le CO<sub>2</sub> à la sortie des cuves, de le purifier et de le compresser pour le stocker, pour éventuellement le vendre. L'entreprise CO<sub>2</sub> Winery accompagne la conception et l'installation de systèmes de récupération du CO<sub>2</sub>, adaptés à la vinification. Différentes gammes d'installations existent, à adapter en fonction des besoins et de l'utilisation du CO<sub>2</sub>. S'il est suffisamment pur (sans oxygène), le CO<sub>2</sub> peut être utilisé dans d'autres processus de la vinification, notamment pour les étapes d'inertage (injection de CO<sub>2</sub> pour chasser l'oxygène), mais également pour acidifier les eaux de lavage ou dans les vins gazéifiés. Au niveau financier, CO<sub>2</sub> Winery propose des

installations coûtant entre 30 000 et 70 000 €, pour une production de 20 à 70 kg/jour ; une bouteille de 50 kg de CO2 alimentaire coûte environ 150 €.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

VITISBIO N° 29, 01/10/2025, p. 39-41 (3)

réf. 330-119

---

## **Domaine Bourgeois-Diaz : Jérôme et Charlotte Bourgeois : Pétiliante biodiversité**

COISNE Marion

Dans l'Aisne, le domaine Bourgeois-Diaz gère 6,8 ha de vignes, en biodynamie, dans l'aire de production champenoise. Le domaine est conduit par deux co-gérants, dont l'un des deux est président de l'Association des champagnes biologiques. Les vignes sont tressées, une semaine après le palissage. Des arbres ont été intégrés sur une parcelle sensible au mildiou, dans l'objectif de déshumidifier la parcelle. En adaptation au changement climatique et pour diversifier les arômes, de nouveaux cépages ont été plantés : arbane, petit meslier, pinot blanc. Pour lutter contre le mildiou, le domaine utilise entre 2 kg/ha et 6,4 kg/ha de cuivre selon les années. Des produits de biocontrôle sont également utilisés : tisanes (osier, pissenlit, ortie, etc.), petit lait, etc. Le domaine produit une dizaine de champagnes, avec peu, voire pas, de soufre. La vinification démarre sur un fond de cuve issu de levures indigènes. Le domaine produit, en moyenne, 40 000 bouteilles par an, commercialisées à 60 % en France, dont 5 % en vente directe.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

VITISBIO N° 29, 01/10/2025, p. 24-28 (5)

réf. 330-116

---

## **Famille Fabre : Clémence Fabre et Nicolas Amiel : L'expérimentation comme une évidence**

ROSE Frédérique

En Occitanie, l'entreprise Famille Fabre comprend 5 domaines viticoles bio, représentant 300 ha de vignes, ainsi que 150 ha de grandes cultures. L'entreprise emploie 45 salariés, pour une production de 1,5 million de bouteilles par an. L'entreprise porte différentes stratégies de diversification de son système viticole. De la luzerne, semée pour apporter de l'azote dans le sol, est consommée par un troupeau de 200 brebis. Plus de 5 000 arbres et des haies ont été plantés sur les trois dernières années, dont des cognassiers. La majorité des vignes est irriguée, entre 50 et 80 mm/ha/an. Les rangs des vignes sont désherbés mécaniquement systématiquement, mais les inter-rangs sont parfois laissés enherbés, en fonction des sols et des cépages. Des essais d'épandage de broyat de végétaux et de biochar sur certaines parcelles ont été effectués, avec des effets mitigés. Au chai, l'entreprise vise des vins avec peu d'intrants, dont une gamme sans SO2. Les vins sont certifiés Delinat.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

VITISBIO N° 29, 01/10/2025, p. 18-22 (5)

réf. 330-115

---

## **"Mes moutons désherpent quatre hectares de vigne"**

GERBOD Catherine

La SCEA Fugler-Schumacher, dans le Haut-Rhin, comprend 18 ha de vignes et 40 ha de céréales, en bio. Depuis 2020, la ferme élève un troupeau d'une dizaine de moutons de race Ouessant. Les moutons passent 2 fois par an sur les plus petites parcelles du domaine, qui sont difficilement accessibles en tracteur. 4 ha sont ainsi écopâturés. Les clôtures coûtent 85 €/50 m et leur installation prend 1 h/100 m. Autre témoignage, trois membres de la coopérative viticole du Vieil Armand se partagent la conduite d'un troupeau d'une trentaine de moutons Shropshire qui entretiennent 30 ha de vignes, en bio.

REUSSIR VIGNE N° 329, 01/06/2025, p. 16-17 (2)

réf. 330-010

---

## **Millésime Bio : « Continuer à offrir un visitorat de qualité »**

ROSE Frédérique

En 2026, le salon Millésime Bio a accueilli 1 400 exposants professionnels des vins et boissons bio. 8 700 visiteurs (dont 22% étrangers) ont été dénombrés, soit une baisse de 8 % par rapport à 2025. Le salon est organisé par Sudvinbio. Julien Franclet, vigneron bio dans le Gers, et Jeanne Fabre, vigneronne bio dans l'Aude, témoignent des évolutions de la filière vin bio française et, notamment, de la diversification des produits : Julien produit un nouveau vin sans sulfites et Jeanne a démarré une production de vin blanc pétillant sans alcool. En 2024, les ventes de vin bio ont diminué de 1,5% en valeur, dans un contexte de hausse des coûts. En juillet 2025, la Commission européenne a validé la demande d'accords de durabilité, établis en partenariat entre la production et le négoce, pour la vente de plusieurs vins bio de Pays d'Oc et Côtes du Rhône : ces accords permettent de fixer le prix du vin en se basant sur le prix de revient, pour une juste rémunération des viticulteurs. La filière pourrait s'inspirer de la démarche « C'est qui le patron ?! » pour communiquer sur ces prix justes. Au cours du Salon International de l'Agriculture, 4 institutions viticoles (le Cniv, la fédération des AOC, la Fnab et France Vin Bio) se sont mobilisées contre la décision de l'Anses de supprimer l'autorisation de mise sur le marché de différents produits cupriques. Selon elles, l'interdiction de ces produits pourrait gravement perturber la filière vin bio française.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 164, 01/03/2026, p. 10-11 (2)

réf. 330-134

---

## **Motoculteur, un outil plein d'atouts**

DELBECQUE Xavier

Le motoculteur porte-outils peut être pertinent dans les vignes étroites, fragiles ou à forte pente. Il peut être équipé d'une fraise rotative, d'un broyeur ou encore d'une tondeuse. L'outil reste économique : avec outils, il peut coûter entre 6 000 et 7 000 €. Moins puissant qu'un enjambeur ou qu'un chenillard, il pèse moins lourd et utilise moins de carburant. Un vigneron bio de Loire-Atlantique, sur 3,20 ha, témoigne sur son utilisation du motoculteur.

REUSSIR VIGNE N° 332, 01/10/2025, p. 26-27 (2)

réf. 330-021

---

## Sitevi Innovation Awards 2025 : La sélection Vitisbio des nominés

VITISBIO

Vitisbio a sélectionné quelques innovations présentées au salon agricole Sitevi de 2025. L'institut Français de la Vigne et du Vin (IFV) pilote la plateforme gratuite en ligne « Mon Réglage pulvé », un outil qui permet d'optimiser le réglage des pulvérisateurs en viticulture. Le kit In.No.Va.R Retrofit, de Tecnovict, est un kit permettant d'améliorer les atomiseurs à dose fixe en machines à dose variable. Les robots Concept Powerbox, fabriqués par New Holland, sont dédiés aux cultures spécialisées en rang. L'entreprise Terral propose un nouvel outil 3-en-1, le PFA (pailleuse, faucheuse, andaineur), qui se monte à l'avant du tracteur. Fabriquée par Parsec, EVO2Ferm Plus est une unité mobile de pilotage de la vinification, qui analyse le moût et lui apporte les nutriments et l'oxygène nécessaires. L'entreprise Hello Nature fabrique la solution Keylan Fe Liquid, un produit nutritif et biostimulant, utilisable en bio, qui apporte du fer sous forme biochélatée aux plantes. Mycea propose le service Mycoterroir, qui consiste à collecter, multiplier et réinoculer des communautés de champignons mycorhiziens dans les sols, pour améliorer leur fertilité. Bienesis a développé Canopée, un système de couverture rétractable, pour la protection des vignes contre les aléas climatiques (gel, grêle, brûlures solaires, etc.). L'atomiseur Geo 2, fabriqué par Kühn, est conçu pour être robuste et maniable, avec une cuve de 1 000 à 3 000 l. L'IFV a conçu le jeu sérieux coopératif « Résiste-moi si tu peux », qui permet de sensibiliser ludiquement aux variétés résistantes en viticulture.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

VITISBIO N° 29, 01/10/2025, p. 48-49 (2)

réf. 330-122

---

## Sydney Girard et Hélène Bélaÿ-Samie : Ingénieurs de Bordeaux Sciences Agro

ROSE Frédérique

Sydney Girard et Hélène Bélaÿ-Samie, ingénieurs de Bordeaux Sciences Agro, apportent leur expertise sur les performances économiques et territoriales de la viticulture bio. Les coûts liés à la commercialisation sont souvent sous-évalués, alors qu'ils peuvent représenter jusqu'à 1/3 du prix d'une bouteille. Les deux experts conseillent d'évaluer finement ces coûts pour définir un prix cohérent. Des outils de diagnostic, tels que IDEA4, permettent d'estimer les forces et les faiblesses sociales, économiques et environnementales d'une exploitation. Sur la base de 150 diagnostics de fermes en viticulture, les fermes bio montrent de meilleurs résultats écologiques et sociaux, mais présentent un risque de manque d'intrants spécifiques. Le concept de comptabilité verte pourrait permettre de valoriser les pratiques durables.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

VITISBIO N° 29, 01/10/2025, p. 8-10 (3)

réf. 330-112

---

## **Vers des prix d'orientation pour le vrac de vins bio et HVE**

GERBOD Catherine

Les Vignerons coopérateurs ont déposé une demande d'accord de durabilité auprès de la Commission Européenne, pour les ventes en vrac de vins bio et HVE. L'objectif est de mettre en place un prix d'orientation rémunérateur, plafonné aux coûts de production + 20 %. Dans le cadre d'une démarche de durabilité, l'article 210 bis du règlement européen OCM permet de déroger au droit de la concurrence. Cet accord devrait concerner les millésimes 2025 et 2026 des vignobles Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et vallée du Rhône.

REUSSIR VIGNE N° 329, 01/06/2025, p. 11 (1)

réf. 330-009

---

## **Recherche et Système Spécifique Agriculture Biodynamique**

### **Mesurer le vivant : Biophotons au cœur du vin**

KIEZER Willy

Le laboratoire Enerlab est spécialisé dans l'analyse des vins. Ce laboratoire propose de mesurer la luminescence ultra-faible du vin (les biophotons), un marqueur de la vitalité du vin. Dans l'Hérault, le domaine du château L'Ermitte d'Auzan, en biodynamie, utilise des tisanes et des huiles essentielles en alternative au cuivre. Les pratiques biodynamiques permettent notamment à la vigne de recevoir davantage de lumière utile. Le laboratoire Enerlab s'appuie également sur les valeurs de pH et d'oxydoréduction (Redox) du vin pour évaluer sa qualité : par exemple, un vin acide sera plus énergisant.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

VITISBIO N° 29, 01/10/2025, p. 42-43 (2)

réf. 330-120

---

### **Préparations, tisanes et cie – 4 : Les soins d'hiver**

BAUDOIN Gauthier / BOURGEOIS Maëva

En hiver, une préparation à la valériane en cas de gel, ainsi qu'une décoction de prêle en prévention de maladies cryptogamiques sont préconisées pour les plantes. La recette du badigeon, pouvant être appliqué durant tout l'hiver, hors périodes de pluie et de gel, est fournie pour le soin des arbres. Cet article indique, pour chaque recette, le moment adéquat à son application, ainsi que ses bienfaits.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIODYNAMIS N° 132, 01/01/2026, p. 6-7 (2)

réf. 330-056

---

## **Le tout et ses parties : retour sur le troisième congrès international de recherche biodynamique à Cirencester (UK)**

FLORIN Jean-Michel

Cet article décrit le déroulé du troisième congrès international de recherche biodynamique, qui s'est tenu du 31 août au 4 septembre 2025, à l'Université Royale d'Agriculture (RAU) de Cirencester (UK). 160 participants de plus de 25 pays se sont rassemblés à cette occasion, afin de participer à des ateliers et à des conférences sur de multiples thèmes, dans une attitude ouverte et respectueuse envers les différentes approches.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIODYNAMIS N° 132, 01/01/2026, p. 53 (1)

réf. 330-058

---

## **Recherche et Système Spécifique Agroforesterie**

### **Agroforesterie : A boire et à manger**

HOMÈRE Emma

En Suisse, le projet Agro4esterie étudie, entre autres, l'intérêt des haies fourragères en élevage. 140 éleveuses et éleveurs, dont 65 % en bio, ont participé à ce projet. Les haies peuvent représenter des compléments fourragers pertinents, notamment en période estivale, grâce à la résistance plus importante des buissons à la sécheresse. Il est estimé que les haies peuvent fournir jusqu'à 20 % de la ration des bovins. Certaines essences sont plus intéressantes que d'autres (érable champêtre, noisetier commun, saule blanc, etc.), mais il est conseillé de planter une haie diversifiée.

<https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/magazine/archives/2025/ba-f-2025-08-ar.pdf>

BIOACTUALITÉS N° 8/25, 17/10/2025, p. 16-17 (2)

réf. 330-129

---

## **Recherche et Système Spécifique Biotechnologies**

### **Les micro-organismes OGM, nouvel eldorado de multinationales ?**

MEUNIER Eric

Inf° OGM se penche sur un domaine méconnu des OGM : les micro-organismes génétiquement modifiés (MGM). Certains MGM sont déjà utilisés dans le secteur alimentaire, ainsi qu'en agriculture, et des recherches sont réalisées afin de les utiliser pour lutter contre les ravageurs. Si les MGM venaient à être déréglementés, des champignons, des levures, des bactéries, voire des virus, pourraient être disséminés dans l'environnement (et non plus utilisés uniquement en

milieu confiné), sans évaluation des risques, ni traçabilité. Les entreprises qui dominent le marché des MGM sont citées.  
2025, 16 p., éd. INFOGM

réf. 330-046

---

## Recherche et Système Spécifique Recherche

### **Performances of conventional and organic livestock development scenarios in France through nitrogen flow analysis**

*Évaluation des performances de scénarios de développement de l'élevage conventionnel et biologique en France à travers l'analyse des flux d'azote*

VERGELY Fanny / WILFART Aurélie / AUBIN Joël / ET AL.

La politique européenne du Green Deal a pour objectif, à l'horizon 2030, d'atteindre 25 % des surfaces agricoles en agriculture biologique. Or, l'un des freins à ce développement serait la disponibilité en azote. En effet, la capacité des élevages à couvrir les besoins en azote des cultures bio par l'utilisation des amendements organiques ne fait pas consensus actuellement. Les flux d'azote pour l'agriculture biologique, l'agriculture conventionnelle et l'ensemble du système agricole ont été modélisés par des chercheurs d'Inrae à l'échelle de la France, selon deux scénarios : le premier avec une évolution de l'AB à l'image de celle observée aujourd'hui et un second avec une réduction de 50 % du cheptel global (bio et conventionnel). Dans les deux cas, le développement des surfaces bio s'accompagne d'une augmentation du cheptel certifié bio mais avec une baisse des apports d'azote totaux (liée à la baisse des engrais et des achats d'aliments). La fixation symbiotique de l'azote, quant à elle, augmente avec la place des légumineuses dans les assolements, contribution essentielle aux apports d'azote, au même titre que ceux liés à l'élevage. Des analyses plus approfondies pourraient permettre de tenir compte des changements dans les régimes alimentaires, les pratiques agricoles ou encore l'utilisation des terres.

<https://doi.org/10.1016/j.agsy.2025.104527>

AGRICULTURAL SYSTEMS N° Volume 231, 01/01/2026, p. 1-14 (14)

réf. 330-089

---

### **Protecting crops with plant diversity: Agroecological promises, socioeconomic lock-in, and political levers**

*Protéger les cultures avec la diversification végétale : Promesses agroécologiques, blocages socioéconomiques et leviers politiques*

VIALATTE Aude / TIBI Anaïs / MARTINET Vincent / ET AL.

La diversification des cultures apparaît comme une stratégie-clé pour protéger les cultures des bioagresseurs (adventices, insectes ravageurs, pathogènes, etc.), mais son niveau d'adoption reste confidentiel, malgré la mise en évidence des effets négatifs des pesticides. Cette étude française a analysé la littérature scientifique (biologie, sociologie, économie) pour synthétiser les enjeux concernant la diversification des cultures. L'étude a montré que toutes les pratiques de diversification sont largement efficaces dans la lutte contre les bioagresseurs, permettant d'obtenir des rendements satisfaisants et de nombreux avantages écologiques connexes.

Cependant, l'adoption de la diversification des cultures est actuellement fortement ralentie par des obstacles socio-économiques, dont, entre autres, une faible rentabilité à court terme, la rigidité des secteurs agricoles et un soutien limité des politiques publiques. Les pratiques les plus bénéfiques (l'agroforesterie et la diversification des paysages) sont celles qui rencontrent les plus grands obstacles. A l'inverse, les mélanges de cultivars sont plus faciles à mettre en œuvre, mais offrent des avantages connexes limités. La collaboration entre les scientifiques, les décideurs politiques et les acteurs locaux semble essentielle pour intensifier la diversification des cultures.

<https://doi.org/10.1016/j.oneear.2025.101309>

ONE EARTH N° Vol. 8, n° 7, 18/07/2025, p. 1-18 (18)

réf. 330-092

---

## Recherche et Système Spécifique Ressources Génétiques

### Les plantes et leurs noms : Etymologies insolites

COUPLAN François

Savoir nommer est essentiel, notamment dans le cas des plantes dont l'étymologie révèle souvent une partie de l'histoire et des usages qui en sont faits. L'étymologie, par exemple, des pâquerettes dont les fleurs éclosent à l'approche des fêtes de Pâques ; celle de la berce dont l'apparence « mal léchée » fait penser à un ours (Bär, en allemand) ; celle de la belladone, d'origine italienne, utilisée pour vivifier le regard des femmes (bella donna) ; ou encore celle du calice enflé de l'alkékenge qui lui vaut son nom d'« amour en cage ». L'origine des noms communs et botaniques des plantes les plus courantes de nos régions — plantes sauvages et ornementales, légumes, condiments, fruits et autres plantes d'usages divers — est ainsi expliquée. Les noms des genres sont documentés, ainsi que ceux des espèces principales. Nul besoin d'être botaniste ou spécialiste pour apprécier l'étymologie des plantes qui est ici dévoilée. Il suffit de s'intéresser au monde végétal, de mettre un nom sur une plante et de vouloir en comprendre l'origine. Cette 2ème édition enrichie comporte une quarantaine de nouvelles plantes.

2025, 228 p., éd. ÉDITIONS QUAE

réf. 330-047

---

## Vie Professionnelle Economie

### Guide pratique : Réussir son financement participatif agricole

BOUILLET Pierre

Pour financer un projet agricole (achat de matériel, création d'un atelier de transformation ou d'un magasin de producteurs...), le recours au crowdfunding - ou financement participatif - est une option qui peut s'avérer payante. A travers des exemples et témoignages, cet article apporte quelques conseils pour réussir sa campagne de financement participatif : présenter un projet

concret autour d'une histoire racontée de manière simple et efficace ; bien choisir sa plateforme, quelle soit spécialisée en projets agricoles ou non ; fixer un objectif clair et transparent ; bien communiquer avant, pendant et après la campagne ; mobiliser sa communauté.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 317, 01/12/2025, p. 20-21 (2)

réf. 330-085

---

## Vie Professionnelle Etranger

### Gradis'Ciutta : Robert Princic : L'agroécologie pour préserver l'émblématique Collio

FURET Arnaud

Le domaine Gradis'Ciutta comprend 45 ha de vignes bio, réparties en Slovénie et en Italie. Le domaine est intégré dans la zone viticole de Collio, célèbre pour ses vins blancs. Les parcelles sont situées sur des sols très drainants, ce qui limite le risque de maladies, mais augmente les problématiques de sécheresse. Les inter-rangs sont enherbés, pour lutter contre l'érosion ; un rang sur deux est semé avec un engrais vert. Le domaine est labellisé Diversity Ark, ce qui souligne le bon état environnemental du domaine (vie du sol, biodiversité animale et biodiversité végétale). La ferme emploie 17 personnes et produit 200 000 bouteilles par an. Le domaine propose des blancs frais en mono-cépage et des vins avec des assemblages plus complexes, certains avec des cépages purement italiens et d'autres plutôt slovènes.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

VITISBIO N° 29, 01/10/2025, p. 29-33 (5)

réf. 330-117

---

### Le marché bio : Construire pour un avenir bio

SCHULTE René / KREBS Adrian

Le marché bio suisse présentait des signes de reprise en 2025. Des investissements ont été effectués par plusieurs entreprises spécialisées bio : Biofarm, Terraviva, Seeland Bio et Rathgeb Bio. L'entreprise Biofarm achète, transforme et commercialise les produits (céréales, oléagineux, légumineuses, etc.) de 1 200 fermes bio Bourgeon suisses. Son chiffre d'affaires en 2024 était de 24 millions de francs, principalement généré par la vente en magasins spécialisés. L'entreprise Terraviva réceptionne et revend en gros des légumes bio, de garde ou frais, issus de 90 fermes suisses. Elle emploie 130 collaborateurs et son chiffre d'affaires est de 90 millions de francs. En 2024, en Suisse, le marché bio a légèrement augmenté, atteignant 4,15 milliards de francs, le distributeur Coop regroupant 42,5% des parts de marché et le distributeur Migros 32,5%.

<https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/magazine/archives/2025/ba-f-2025-06-ar.pdf>

BIOACTUALITÉS N° 6/25, 11/07/2025, p. 6-13 (8)

réf. 330-032

---

## Qualité et rendement du blé, une question de sites

LÜTOLD Jeremias

En Suisse, le FiBL et Agroscope mènent des essais variétaux en blé panifiable bio. Les variétés à fort potentiel de rendement sont bien adaptées aux sols riches en éléments nutritifs, alors que les variétés à fort taux de protéines sont performantes sur sols pauvres. Une analyse de la filière blé suisse montre que les variétés à fort potentiel de rendement sont majoritairement utilisées, ce qui pourrait poser un problème de qualité pour la transformation. Bio Suisse travaille sur la valorisation des variétés avec un plus fort taux de protéines pour maintenir la qualité de la filière.

<https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/magazine/archives/2025/ba-f-2025-06-ar.pdf>

BIOACTUALITÉS N° 6/25, 11/07/2025, p. 19 (1)

réf. 330-035

---

## Vie Professionnelle Organisation de l'Agriculture Biologique

### Agence BIO : Rapport d'activité 2025

AGENCE BIO

L'Agence BIO, créée en 2001, est chargée de promouvoir l'alimentation et l'agriculture biologiques auprès des citoyens-consommateurs. Elle a aussi pour missions de collecter, analyser et partager les données sur la consommation et sur la production bio et de soutenir des projets de filières visant à consolider et à développer l'agriculture biologique. En 2025, à l'occasion des 40 ans du label AB, l'Agence BIO a déployé la campagne de communication « C'est bio la France ! ». Malgré un contexte budgétaire contraint, l'Agence BIO a soutenu 24 nouveaux projets, par le biais du Fonds Avenir Bio. Au sommaire de ce rapport d'activité :

- 2025 en un coup d'œil ;
- Mobiliser autour du bio (relations presse, événements, mobilisation des acteurs de la RHD) ;
- Produire et partager les données du bio (cycle des données bio, outils numériques de l'Agence BIO...)
- Construire les filières bio ;
- Une gouvernance renouvelée.

<https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2026/02/AB-RAPPORT-2025-210x260-NUM-pages.pdf>

[https://abiodoc.docressources.fr/doc\\_num.php?explnum\\_id=7619](https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7619)

2026, 28 p., éd. AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)

réf. 330-063

---

## En direct de l'Inao : Inao : 90 ans de qualité, de terroirs... et de bio

ROBERT Antoine

En 2025, l'Institut national de l'origine et de la qualité, l'Inao, fêtait ses 90 ans. Depuis sa création, en 1935, pour reconnaître et protéger les premières appellations d'origine contrôlées (AOC) dédiées à la production viticole, cet organisme a vu ses missions s'élargir avec les années. Ainsi, en 1953, apparaissent les premières AOC fromagères. En 2006, l'Inao, alors Institut national des appellations d'origine, voit sa mission intégrer la protection de la qualité,

et devient l'Institut national de l'origine et de la qualité que l'on connaît aujourd'hui. C'est alors qu'il accueille, en son sein, le Label Rouge, les spécialités traditionnelles garanties (STG) et l'agriculture biologique. Cette dernière avait été reconnue dans la loi française en 1980, et avait vu la naissance du cahier des charges français et de son logo AB en 1985. Par la suite, l'Europe a créé, en 1991, un premier règlement encadrant les productions végétales biologiques, élargi, en 2000, aux productions animales. En 1992, le système de qualité donnait naissance aux AOP et IGP. Aujourd'hui, l'Inao, qui a aussi en charge la bonne application des divers cahiers des charges (en agréant et en supervisant les organismes de contrôle), est aussi un acteur des transitions agricoles : la qualité des productions agricoles n'est jamais figée, à l'image des évolutions du cahier des charges bio. Aujourd'hui, l'objectif est de bâtir l'agriculture de demain, durable, ancrée dans les territoires et basée sur la confiance.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 163, 01/01/2026, p. 20-21 (2)

réf. 330-005

---

## **Salon international de l'agriculture : La bio doit rester visible**

ROSE Frédérique

Au moment du Salon international de l'agriculture (SIA) de 2026, les actions de l'Agence BIO étaient restreintes par un budget réduit. En conséquence, son grand stand habituel en intérieur a été remplacé par le Bio Bus et quelques barnums en extérieur. Malgré ce changement, la communication semble avoir fonctionné : 8 500 visiteurs ont échangé dans le Bio Bus ou ont assisté à une des activités culinaires de l'Agence BIO. D'autres acteurs de la filière bio étaient présents sur le salon : Forebio, le Synabio, ou encore la Fnab, qui a signé une convention avec la Feve pour la transmission des fermes bio. A noter également que 6 des 14 lauréats du concours général agricole des pratiques agroécologiques sont en bio.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 164, 01/03/2026, p. 7 (1)

réf. 330-133

---

## **Vie Professionnelle Politique Agricole**

### **Agriculture biologique : soutien affiché, abandon organisé**

THOURET Olivier

Dans cet article, un éleveur bio de la Creuse livre son analyse sur la filière bio française, qui connaissait, en 2025, une crise importante (baisse de la consommation, hausse des coûts de production, etc.). Il estime que le gouvernement ne soutient pas suffisamment la bio, malgré un affichage politique favorable : baisse du budget de l'Agence BIO, application insuffisante de la loi Egalim sur le terrain, pas d'aide PAC au maintien de la bio, etc.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N° 420, 01/10/2025, p. 10 (1)

réf. 330-024

---

## **Dossier : Sécurité sociale de l'alimentation : un projet politique**

DALMAIS Mathieu / LEVIONNOIS Sébastien / PAVARD Pascaline / ET AL.

Afin d'assurer un droit à l'alimentation, il semble nécessaire de transformer le système alimentaire, en donnant, notamment, une place centrale aux consommateurs et en les laissant se réappropriier les enjeux agricoles et alimentaires. Il est également nécessaire de définir une rémunération correcte du monde agricole, par exemple en mettant en place un salaire détaché du marché et lié à la personne, comme le salaire paysan pensé par Réseau salariat. La sécurité sociale de l'alimentation (SSA) repose sur trois piliers : l'universalité, le financement par la cotisation et le conventionnement démocratique. Le conventionnement correspond à un choix collectif des produits ou des producteurs éligibles à la SSA et ressemble fortement à des systèmes de certification et/ou de labellisation existants. Des alternatives au système alimentaire agro-industriel, structurées autour de comités citoyens et de caisses solidaires de redistribution, voient le jour. A Toulouse, la ferme de Borde Bio a rejoint l'initiative Caissalim, la caisse citoyenne d'alimentation de la ville. La Caisse Locale de l'Alimentation de Cadenet (CLAC), ouverte fin 2023 à une trentaine d'habitants, s'autogère en neuf groupes de travail et en une assemblée de caisse mensuelle. Les points communs entre le conventionnement et le système participatif de garantie (SPG) de Nature & Progrès sont soulignés dans ce dossier. Plusieurs caisses alimentaires communes s'en sont inspirées et certaines, comme c'est le cas dans l'Aude, se rapprochent de la structuration des COMAC de Nature & Progrès, en alliant professionnels et consommateurs.

NATURE & PROGRES N° 154, 01/01/2026, p. 19-35 (17)

**réf. 330-042**

---

## **PAC et Civam : une enquête révélatrice dans le réseau**

MAILLET Lucien / BENOISTE Marine

Une enquête a été réalisée en interne dans le réseau Civam, en 2025, dans l'objectif d'évaluer la perception de la PAC (Politique agricole commune) par les membres du réseau. 306 personnes ont répondu à l'enquête. Selon les répondants, les aides au montant le plus important sont le droit à paiement de base (DPB), le crédit d'impôt bio (qui n'est pas une aide PAC) et l'écorégime. Les fermes en viticulture et en maraîchage semblent moins dépendantes aux aides, alors que les fermes en bovins viande, en bovins lait ou encore en grandes cultures sont les plus dépendantes. Une majorité de répondants estiment que les aides n'ont pas permis de faciliter un changement de pratiques. Parmi les recommandations du réseau Civam, la PAC devrait aider en priorité les petites fermes, favoriser les mesures environnementales et soutenir les projets alimentaires.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N° 114, 01/10/2025, p. 11 (1)

**réf. 330-004**

---

# Vie Professionnelle Réglementation

## Commission Réglementation - Estives Bio

FNAB (FÉDÉRATION NATIONALE D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE)

Entre 2022 et 2024, les estives certifiées bio ou en cours de conversion, en France, sont passées de 17 060 ha à 324 550 ha. Nombre de ces estives, souvent gérées collectivement, accueillent des animaux provenant à la fois d'exploitations biologiques et conventionnelles. Face à cet accroissement des surfaces et à la mixité fréquente des élevages, une évolution de la réglementation s'avère nécessaire, comme le propose l'INAO. Le sujet a été abordé, le 6 janvier 2026, par la Commission Réglementation de la FNAB. Après une présentation, par l'Agence BIO, de l'évolution des surfaces concernées, la question réglementaire évoquée par l'INAO a été discutée. Le relevé de conclusions de cette Commission est disponible sur [https://www.gab65.com/wp-content/uploads/2026/01/Compte-rendu-reunion-FNAB-sur-contrôle-estives-bio\\_janvier-2026.pdf](https://www.gab65.com/wp-content/uploads/2026/01/Compte-rendu-reunion-FNAB-sur-contrôle-estives-bio_janvier-2026.pdf).  
<https://www.gab65.com/wp-content/uploads/2026/01/Diaporama-reunion-FNAB-6.01.pdf>  
[https://abiodoc.docressources.fr/doc\\_num.php?explnum\\_id=7621](https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7621)  
2026, 16 p., éd. FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)

réf. 330-088

---

## En direct de l'Inao : Révision du règlement bio : proposition de texte de la Commission européenne

LEROY Laurène

Dans le cadre de la révision du règlement biologique européen, ouverte le 23 septembre 2025, la Commission européenne a publié une proposition de texte articulée en 9 points, actuellement discutée au sein des Etats. Les 9 points, présentés dans cet article, concernent : les règles en matière d'échanges commerciaux avec les pays tiers et l'utilisation de l'Eurofeuille ; l'encadrement des produits de nettoyage et de désinfection des bâtiments autorisés (l'obligation de mise en place d'une liste de produits utilisables en bio pour les bâtiments de l'aval serait supprimée, faute de pouvoir établir une telle liste) ; les conditions d'exemption de certification pour les petits opérateurs vendant des produits bio en vrac ; les conditions de certification des groupes d'opérateurs, qui deviendraient plus flexibles ; le report au 31 décembre 2036 de la date-butoir pour la transformation des accords d'équivalence en accords commerciaux (au lieu actuellement du 31 décembre 2026) ; l'établissement de règles spécifiques pour l'élevage de cailles (durée de conversion et âge minimal d'abattage) ; la suppression de l'exigence minimale du délai d'attente de 48h après un traitement vétérinaire avant commercialisation, lorsque qu'aucun délai d'attente n'est mentionné sur le produit utilisé ; des précisions sur les conditions d'accès au plein-air pour les jeunes volailles ; la taille des exploitations d'engraissement avicoles (la limite actuelle de la surface totale exploitable des bâtiments de 1 600 m<sup>2</sup> par exploitation passerait à 1 600 m<sup>2</sup> par bâtiment, sans limitation du nombre de bâtiments).

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 164, 01/03/2026, p. 16-17 (2)

réf. 330-023

---

## **Michel Reynaud, vice-président d'Ecocert et membre de Ifoam Europe : « Réviser, simplifier, sans toucher aux fondamentaux »**

RIVRY Christine

Le vice-président d'Ecocert revient, dans cet article, sur la révision en cours de la réglementation européenne de la production agricole biologique. Cette révision a été déclenchée à la suite d'une décision de la Cour de Justice européenne de 2024 concernant l'étiquetage de produits importés : l'usage du logo bio ou l'appellation bio ne peut être possible que si le pays producteur respecte toutes les exigences du droit de l'Union européenne, même si ce pays a des règles de production en AB reconnues comme équivalentes. L'application de cette décision demande à être retranscrite dans le règlement de base. Autre point concerné par la révision : la certification de groupe, dont les modalités en vigueur aujourd'hui ont eu un impact négatif dans les pays tiers producteurs de denrées comme le café, le chocolat et autres produits tropicaux, en pénalisant les petits producteurs, d'où de nombreuses déconversions. Par ailleurs, cette révision porte aussi sur certains points comme la période de latence de minimum 48h pour les produits vétérinaires ou encore la surface maximale des poulaillers. Le texte révisé de la Commission européenne doit encore passer entre les mains du Parlement et du Conseil de l'Union européenne avant l'établissement d'une version finalisée prévue d'ici fin 2026. Cette dernière ne concernera peut-être pas tous les points en révision, ce qui amènerait à un second texte. Dans tous les cas, pour cet expert, il est important de rester vigilant, afin que les fondamentaux de la bio restent respectés tout au long de ce processus.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 163, 01/01/2026, p. 9-10 (2)

réf. 330-015

---

## **Le point avec Certipaq Bio : Intrants, cuivre, désalcoolisation...**

LEREBOURS Gwénaël

L'Inao établit une liste des spécialités œnologiques commerciales certifiées agriculture biologique et disponibles sur le marché français. Il s'agit notamment de gélatine alimentaire, de protéines végétales, de la colle de poisson, etc. Si l'intrant n'est pas disponible en bio, l'utilisation de l'équivalent en conventionnel est possible avec justification. Concernant les produits à base de cuivre, plus d'une dizaine de produits ont été retirés du marché en juillet 2025 et d'autres ont vu leurs conditions d'usage modifiées. Par ailleurs, l'extrait de pépins de raisin a été reconnu comme substance de base et est utilisable en bio, notamment contre le mildiou en viticulture. La production de vins désalcoolisés biologiques est autorisée depuis mars 2025, par technique d'évaporation sous vide ou par distillation sous vide, mais la désalcoolisation partielle est interdite en bio.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

VITISBIO N° 29, 01/10/2025, p. 44 (1)

réf. 330-121

---

## **Pénuries et surcoûts : les risques du nouveau règlement sur les importations bio des pays tiers ; A l'export, les filières bio intégrées menacées par la nouvelle réglementation européenne**

DUPONCHEL Laura / DENAN Jean-Marc

La nouvelle réglementation européenne portant sur les importations de produits biologiques issus de pays tiers est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2025. Son but est de garantir une concurrence loyale entre opérateurs, de lutter contre la fraude et de renforcer la confiance des consommateurs. Les pays dont la législation relative au bio était jugée équivalente au règlement européen (ex. l'Argentine, le Japon ou le Royaume-Uni) voient la mise en place progressive d'accords commerciaux bilatéraux. Pour les autres pays tiers, l'équivalence organismes de contrôle (OC), qui permettait que les contrôles soient faits par des organismes ayant des cahiers des charges équivalents aux OC de l'UE, est remplacée par un régime de conformité stricte au règlement européen, avec soit des certifications individuelles, soit des certifications de groupe. Dans ce dernier cas, la certification est alors délivrée au nom d'un groupement de producteurs, qui doit, par exemple, compter au maximum 2000 membres. Or, dans nombre des pays tiers, en particulier ceux fournisseurs de matières premières comme le café, le cacao ou les épices, la mise en conformité est difficile, voire impossible, et s'accompagne de fortes augmentations des coûts de certification. Ceci fait peser un risque important sur l'approvisionnement, jusqu'à des pénuries : des producteurs peuvent vouloir ne plus produire en bio ou encore vendre leurs produits vers des pays à la législation moins contraignante. Cela va impacter directement les acteurs de la bio européens, avec une augmentation des prix pour le consommateur. Pour faire face, certains importateurs spécialisés bio ou les filières intégrées peuvent décider de prendre en charge le surcoût de la certification ou d'accompagner leurs producteurs fournisseurs dans les démarches de mise en conformité. Ces dispositifs ne résoudront cependant pas tout le problème.

BIO LINEAIRES N° 120, 01/09/2025, p. 17-23 (5)

**réf. 330-022**

---

### **Enveloppe complémentaire de 40 millions d'euros pour les zones intermédiaires et pour l'agriculture biologique**

Le 8 mai, la ministre de l'Agriculture a annoncé une enveloppe complémentaire de 40 millions d'euros pour les zones intermédiaires et l'agriculture biologique, financée par une partie des reliquats de crédits européens résultant du ralentissement des conversions en agriculture biologique.

Avec cette enveloppe complémentaire de crédits FEADER, la ministre a pour objectif de répondre en priorité aux difficultés des agriculteurs des zones intermédiaires, mais aussi de soutenir les agriculteurs qui ont fait le choix de l'agriculture biologique.

La répartition régionale de ce complément tient notamment compte des besoins remontés dans certaines régions sur les MAEC, systèmes particulièrement sollicités par les agriculteurs bio, et dans les zones de captage.

Lien : <https://agriculture.gouv.fr/la-ministre-de-lagriculture-annonce-une-enveloppe-complementaire-de-40-millions-deuros-pour-les>

Source(s) : <https://agriculture.gouv.fr>, 8 mai 2026

### **Réaction de la FNAB à l'annonce de l'affectation de 40 millions d'euros pour les MAEC**

La ministre de l'Agriculture a annoncé l'affectation de 40 millions d'euros pour certaines Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (dont la bio), correspondant à des reliquats des fonds prévus pour la conversion AB de 2025. Or, la FNAB demande que l'ensemble des reliquats de conversion AB soient fléchés vers des fermes engagées en agriculture biologique, soit, selon les calculs de la FNAB, 150 millions d'euros de reliquats 2025.

De plus, la FNAB estime que les MAEC ne sont clairement pas l'outil de développement de l'agriculture biologique, mais qu'elles peuvent néanmoins soutenir les fermes bio pour consolider leurs pratiques. Le réseau FNAB a, depuis longtemps, fait remonter les besoins en MAEC autour des fermes stratégiquement implantées sur des zones de captage, autour de productions stratégiques.

La FNAB souhaite que le ministère publie, en octobre, le nombre de bénéficiaires bio au sein des MAEC car elle pense, qu'au final, seule une petite partie des 40 millions d'euros iront au soutien d'un nombre limité de fermes bio.

Lien : <https://www.fnab.org/la-fnab-demande-la-transparence-et-le-suivi-dossier-par-dossier-des-reliquats-issus-de-la-conversion-ab/>

Source(s) : <https://www.fnab.org>, 13 mai 2026

### **Décret sur le cahier des charges de France Services Agriculture : la gouvernance et le budget doivent maintenant être précisés**

Le décret 2026-323 portant cahier des charges des structures de conseil et d'accompagnement du réseau France Services Agriculture a été publié, le 29 avril, au JO. Cette publication, qui fixe les prérogatives et exigences que devront remplir les structures d'accompagnement des installations et des transmissions de France Services Agriculture, est une première étape que les membres de la coalition Installons des paysans (Réseau CIVAM, FADEAR, FNAB, MIRAMAP, SOL, RENETA, Terre de Liens, InPACT) accueillent positivement. Cependant, ils déplorent que les discussions sur sa gouvernance et sur le financement n'avancent pas, alors qu'ils estiment que c'est la participation de tous les acteurs d'accompagnement qui permettra d'installer massivement de nouveaux paysan-nes.

La coalition appelle le ministère de l'Agriculture à clarifier sa feuille de route budgétaire, pour une politique d'aide à l'installation et à la transmission qui ne se limite pas à France Services Agriculture et qui intègre des dispositifs complémentaires tels que des formations techniques, des tests d'activité, des suivis post-installation, etc.

Lien : <https://www.fnab.org/decret-sur-le-cahier-des-charges-de-france-services-agriculture-la-gouvernance-et-le-budget-doivent-maintenant-etre-precises/>

Source(s) : <https://www.fnab.org>, 29 avril 2026

## Accord commercial pour les produits bio entre l'UE et le Chili

Le Chili a obtenu, de l'Union européenne, la reconnaissance à durée indéterminée de son système de certification biologique, ce qui garantit le maintien de l'accès au marché européen pour les produits biologiques chiliens et renforce la sécurité de planification pour les exportateurs. Le Chili reste le seul pays d'Amérique du Sud à bénéficier de ce type de reconnaissance.

En 2025, le Chili a exporté plus de 19 000 tonnes de produits biologiques. Les principales expéditions concernaient des produits transformés, notamment des baies surgelées (3 190 tonnes), des purées de fruits (641 tonnes) et des fruits séchés ou déshydratés (257 tonnes).

Lien :

<https://fructidor.com/fr/news/news-detail/f8b6bc31-2cc1-47cb-8cde-d0022ae49aa8>

Source(s) : <https://fructidor.com>, <https://frutasdechile.cl/>, 29 avril 2026

## Maintien de l'Agence BIO

Lors d'un déplacement sur l'exploitation de Bruno Martel, nommé en début d'année président de l'Agence BIO, la ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, a assuré du maintien de l'Agence BIO. Cette prise de position met fin – au moins temporairement – aux craintes de suppression ou de démantèlement de l'Agence BIO, alimentées par des coupes budgétaires successives, le licenciement de sa directrice Laure Verdeau et des débats parlementaires visant à réduire ses moyens.

Lien : <https://www.biolineaires.com/lagence-bio-sauvee-mais-des-interrogations-persistent-sur-les-soutiens-a-la-filiere/>

Source(s) : <https://www.biolineaires.com>, 18 mai 2026

## Conférences Souveraineté alimentaire : la bio invisibilisée

Alors que se lancent un peu partout les conférences régionales de la souveraineté alimentaire, dont les objectifs sont explicitement cités dans la loi d'urgence agricole, le cadrage des travaux issus du ministère de l'Agriculture écarte l'agriculture biologique, selon l'analyse de la FNAB. La FNAB a pourtant participé à l'ensemble des groupes nationaux et a apporté des contributions écrites. Le code rural fixe l'objectif de 21% de surfaces bio en 2030, mais aucun objectif de production n'est retenu pour la bio dans les synthèses nationales par filière. La FNAB demande à ce que les agriculteur-ices biologiques soient invité-es à l'ensemble des ateliers souveraineté en région et souhaite que des objectifs bio soient identifiés pour chacune des filières.

Lien : <https://www.fnab.org/souverainete-alimentaire-la-bio-invisibilisee/>

Source(s) : <https://www.fnab.org>, 29 avril 2026

## Diminution des fermes laitières bio : Biolait alerte sur les conséquences

Entre 2022 et 2025, le nombre de fermes laitières bio en France a chuté de 13%. Or, les arrêts de production ou les déconversions, couplés aux nombreux départs en retraite d'agriculteurs, interrogent sur les conséquences directes sur la qualité de l'eau (si les terres ne sont pas maintenues en prairies), sur les équilibres territoriaux et sur le climat. Biolait rappelle son rôle déterminant dans le maintien de cet écosystème en collectant des fermes bio dont l'alimentation des vaches est constituée à 95% d'herbe. Il souligne l'importance de préserver un maillage suffisant du territoire, afin de maintenir partout les aménités positives des élevages laitiers bio.

Lien : <https://cloud.laurencenicolas.fr/s/RyjJ2Yqown7pDkL>

Source(s) : Communiqué de presse Biolait, 21 mai 2026

## Le Movento, un pesticide dangereux de nouveau autorisé

France Nature Environnement et Générations Futures ont déposé, le 17 avril, un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lyon contre la décision de la Directrice générale de l'Alimentation autorisant, pour la ministre de l'Agriculture, la mise sur le marché du Movento (substance active : spirotétramate) au titre de l'article 53 du règlement européen 1107/2009. Valable du 1er mars au 29 juin 2026 sur des cultures arboricoles et de petits fruits (cerisiers, pêcheurs-abricotiers, pommiers, poiriers, pruniers, cassissiers, groseilliers, myrtilliers), les associations estiment que cette dérogation de 120 jours est illégale. Le spirotétramate est classé reprotoxique 2 (suspecté toxique pour la reproduction et le développement du fœtus), très toxique pour les milieux aquatiques et dangereux pour les abeilles, en particulier au stade larvaire. Les associations soulignent que l'évaluation réglementaire menée au niveau européen est ancienne (2013) et qu'elle est basée sur des études de Bayer datant de près de 20 ans.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/movento-justice/>

Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>, 17 avril 2026

## **L'Atelier Paysan, un projet désormais porté par deux associations**

L'Atelier Paysan est une initiative d'autonomisation technique et politique née au tournant des années 2010. Après la mise en liquidation judiciaire, le 21 avril, de la SCIC L'Atelier Paysan, le projet Atelier Paysan est désormais porté par deux associations distinctes, aux finalités et aux modes d'action complémentaires :

- Communs Paysans est une association loi 1901 destinée, depuis 2024, à diffuser des communs dans le domaine des technologies paysannes et de la démocratie alimentaire, en veillant aux règles indispensables à leur promotion et à leur préservation (notamment en évitant toute appropriation commerciale). Elle est devenue le « conservatoire des communs » de l'Atelier Paysan.
- Soudons, fermes ! est le réseau des essais de l'Atelier Paysan, issu de la dynamique d'essaimage initiée en 2023 pour porter à l'échelle de différents territoires tout ou partie du projet de l'Atelier Paysan. Depuis 2025, Soudons, fermes ! porte également l'organisme de formation pour déployer l'offre de formations de l'Atelier Paysan depuis les territoires, via les essais.

Lien : <https://www.latelierpaysan.org/Qui-sommes-nous>

Source(s) : <https://www.latelierpaysan.org>, mai 2026

## **Biolait reprend la collecte des producteurs de Lait Bio du Maine**

Le Conseil d'Administration de Biolait a décidé de reprendre la collecte laitière des exploitations des 21 producteurs laitiers issus de la coopérative Lait Bio du Maine. Cette décision intervient à la suite de la liquidation judiciaire, prononcée le 27 avril dernier, de leur outil de transformation, la laiterie d'Entrammes.

Lien : [https://www.datapressepremium.com/rmdiff/2010718/diff\\_2024043060526172726.pdf](https://www.datapressepremium.com/rmdiff/2010718/diff_2024043060526172726.pdf)

Source(s) : Communiqué de presse Biolait, 6 mai 2026

## **Déclaration sur l'importance stratégique de la R&I dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation dans l'UE**

Cinq plateformes technologiques européennes (PTE), aux côtés de neuf signataires issus du secteur agroalimentaire, appellent le Parlement européen et le Conseil à reconnaître l'agriculture, l'aquaculture et les systèmes alimentaires comme des secteurs stratégiques dans le cadre du Fonds européen pour la compétitivité (FEC) et du 10ème programme-cadre pour la recherche et l'innovation (Horizon Europe).

Pour les signataires, dont le FiBL, IFOAM Organics Europe et TPOrganics, à l'heure où l'instabilité géopolitique, les pressions climatiques et l'incertitude économique ne cessent de croître, l'Union européenne doit renforcer les fondements de sa compétitivité et de sa résilience à long terme. L'agriculture, la bioéconomie et les systèmes alimentaires jouent un rôle central dans ces efforts.

Lien : <https://tporganics.eu/ecf-fp10-joint-statement-strategic-role-agri-food-sector/>

Source(s) : Communiqué de presse des signataires, 7 mai 2026

## **Nouveau président à la Commission Bio de La Coopération Agricole**

La Coopération Agricole annonce la nomination de Benoît Verger, polyculteur-éleveur bio dans le Cher, à la présidence de sa Commission Bio interne. Il succède à Jérôme Caillé, après 2 mandats d'engagement au service des 800 coopératives agricoles engagées en agriculture biologique.

Lien : <https://www.lacooperationagricole.coop/ressources/benoit-verger-prend-la-tete-de-la-commission-filieres-biologiques-de-la-cooperation>

Source(s) : Communiqué de presse La Coopération Agricole, 23 mai 2026

## TARIFS DES SERVICES DOCUMENTAIRES

Pour tout service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.

Nous vous remercions de ne pas joindre le paiement à votre bon de commande. ABioDoc vous adressera une facture et vous pourrez alors procéder au paiement :

- par chèque à l'ordre du « Régisseur d'ABioDoc »
- par virement bancaire

Services	Tarif général	Agriculteurs, Etudiants (sur justificatif)
Prêt d'ouvrage (forfait) :	8€	6€
Indemnité forfaitaire en cas de non-retour des ouvrages :	80€	
Photocopies sur place (prix à la page) :	0,10€	
Photocopies envoyées par La Poste (sous réserve d'accord avec les éditeurs ou les auteurs) :	2€ la première page et 0,30€ les suivantes	
Articles envoyés par mail (sous réserve d'accord avec les éditeurs ou les auteurs)	0,55€ la première page et 0,30€ les suivantes	
Téléchargement de certains documents de + de 2 ans (sauf tarif spécifique) sur la Biobase	gratuit sur la Biobase	
Abonnement ou réabonnement au Biopresse version PDF : (11 N° par an)	gratuit (inscription sur ce site)	

Pour vous abonner, rendez-vous sur : <https://www.abiodoc.com/abonnez-vous-au-biopresse>

## COORDONNÉES DES ÉDITEURS DES OUVRAGES CITÉS

Titre	Editeur principal	Informations éditeur principal	Pays
Agence BIO : Rapport d'activité 2025	AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)	12 Rue Henri Rol-Tanguy, 93 100 MONTREUIL-SOUS-BOIS <a href="http://www.agencebio.org">http://www.agencebio.org</a> Tél. : 01 48 70 48 30 Fax : 01 48 70 48 45 <a href="mailto:contact@agencebio.org">contact@agencebio.org</a>	FRANCE
Les carnets internationaux de l'Agence BIO : L'agriculture bio dans l'Union européenne - Edition 2026	AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)	12 Rue Henri Rol-Tanguy, 93 100 MONTREUIL-SOUS-BOIS <a href="http://www.agencebio.org">http://www.agencebio.org</a> Tél. : 01 48 70 48 30 Fax : 01 48 70 48 45 <a href="mailto:contact@agencebio.org">contact@agencebio.org</a>	FRANCE
Fiche technique : Cultiver l'asperge biologique : Implantation et conduite technique	BIO 46	21 Rue Joachim Murat, 46 000 CAHORS <a href="https://www.bio46.fr/">https://www.bio46.fr/</a> Tél. : 07 81 35 12 96	FRANCE
Visite et retour d'expérience - Les Aromatiques du Larzac / La Ferme des Homs	BIO ARIÈGE-GARONNE	6 Route de Nescus, 09 240 LA BASTIDE DE SÉROU <a href="https://www.bio-ariege-garonne.fr/">https://www.bio-ariege-garonne.fr/</a> Tél. : 05 61 64 01 60 <a href="mailto:bio-ariege-garonne@bio-occitanie.org">bio-ariege-garonne@bio-occitanie.org</a>	FRANCE
Observatoire régional de l'agriculture biologique en Bourgogne-Franche-Comté : Edition 2025 - Données 2024	BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	19 Avenue Pierre Larousse, 89 006 AUXERRE CEDEX <a href="https://biobfc.org/">https://biobfc.org/</a> Tél. : 03 86 72 92 20 <a href="mailto:biobfc@biobfc.org">biobfc@biobfc.org</a>	FRANCE

Valomalebio : Valorisation des mâles en agriculture biologique : 10 fiches témoignages	CAB PAYS DE LA LOIRE	Pôle Régional Bio, 9 Rue André Brouard - CS 70510, 49 105 ANGERS CEDEX 02 <a href="http://www.biopaysdelaloire.fr/">http://www.biopaysdelaloire.fr/</a> Tél. : 02 41 18 61 40 <a href="mailto:cab@biopaysdelaloire.fr">cab@biopaysdelaloire.fr</a>	FRANCE
Bio et non labour, est-ce possible ? : Essai système pluri-annuel : Synthèse finale de 6 années : 2019 à 2024	CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE DE NORMANDIE	6 Rue des Roquemonts, CS 45346, 14 053 CAEN Cedex 4 <a href="https://normandie.chambres-agriculture.fr/">https://normandie.chambres-agriculture.fr/</a> Tél : 02 31 47 22 47 Fax : 02 31 47 22 60 <a href="mailto:accueil@normandie.chambagri.fr">accueil@normandie.chambagri.fr</a>	FRANCE
Portrait d'éleveur : "Tom Kocken : le choix d'un petit troupeau laitier 100 % à l'herbe »	CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE	Chambre Régionale d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine, Boulevard des Arcades, 87 060 LIMOGES CEDEX 2 <a href="http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr">http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr</a> Tél. : 05 55 10 37 90 <a href="mailto:accueil@na.chambagri.fr">accueil@na.chambagri.fr</a>	FRANCE
Quels leviers pour améliorer la rétention en eau des sols ? : Retours sur deux ans d'utilisation du biochar	CIVAM BIO 34	Maison des Agriculteurs B, Mas de Saporta CS 50023, 34 875 LATTES <a href="http://civambio34.ovh.org/">http://civambio34.ovh.org/</a> Tél. : 04 67 06 23 90 <a href="mailto:civambio@wanadoo.fr">civambio@wanadoo.fr</a>	FRANCE
En finir avec les idées fausses sur le bio	ÉDITIONS DE L'ATELIER	1 Rue Cassette, 75 006 PARIS <a href="https://editionsatelier.com">https://editionsatelier.com</a> Tél. : 09 60 42 08 04	FRANCE
La Ferme de Cagnolle	ÉDITIONS DELACHAUX ET NIESTLÉ	57 Rue Gaston Tessier, 75 019 PARIS <a href="http://www.delachauxetniestle.com">http://www.delachauxetniestle.com</a> Tél. : 01 41 48 82 55 <a href="mailto:delachaux@lamartiniere.fr">delachaux@lamartiniere.fr</a>	FRANCE
Les plantes et leurs noms : Etymologies insolites	ÉDITIONS QUAE	RD 10, 78 026 VERSAILLES CEDEX <a href="http://www.quae.com">http://www.quae.com</a> Tél. : 06 33 35 48 40	FRANCE

Futurs de l'élevage dans les systèmes agri-alimentaires : Perspectives et évaluation multicritère de scénarios	ÉDITIONS QUAE	RD 10, 78 026 VERSAILLES CEDEX <a href="http://www.quae.com">http://www.quae.com</a> Tél. : 06 33 35 48 40	FRANCE
Recueil de fermoscopies d'élevages caprins bio	FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)	40 Rue de Malte, 75 011 PARIS <a href="http://www.fnab.org">http://www.fnab.org</a> Tél. : 01 43 38 38 69 Fax : 01 43 38 39 70	FRANCE
Commission Réglementation - Estives Bio	FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)	40 Rue de Malte, 75 011 PARIS <a href="http://www.fnab.org">http://www.fnab.org</a> Tél. : 01 43 38 38 69 Fax : 01 43 38 39 70	FRANCE
Filière porcine : un modèle qui nous coûte cher : Coûts sanitaires et environnementaux, impacts sur l'emploi et pistes d'avenir	FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME (FNH)	6 Rue de l'Est, 92 100 BOULOGNE-BILLANCOURT <a href="http://www.fnh.org">http://www.fnh.org</a> Tél. : 01 41 22 10 70	FRANCE
Résidus de pesticides dans l'alimentation non bio consommée en France	GÉNÉRATIONS FUTURES	179 Rue Lafayette, 75 010 PARIS <a href="http://www.generations-futures.fr">http://www.generations-futures.fr</a> Tél. : 01 45 79 07 59	FRANCE
Prosulfocarbe : un herbicide volatil qui contamine les jardins de particuliers	GÉNÉRATIONS FUTURES	179 Rue Lafayette, 75 010 PARIS <a href="http://www.generations-futures.fr">http://www.generations-futures.fr</a> Tél. : 01 45 79 07 59	FRANCE
Baromètre Greenflex - ADEME 2025 de la consommation responsable	GREENFLEX	7-11 Boulevard Haussmann, 75 009 PARIS <a href="https://www.greenflex.com/">https://www.greenflex.com/</a> Tél. : 01 40 22 14 60 Fax : 01 40 22 14 61 <a href="mailto:ljauneau@greenflex.com">ljauneau@greenflex.com</a>	FRANCE
Les micro-organismes OGM, nouvel eldorado de multinationales ?	INF'OGM	38 Rue Saint Sabin, 75 011 PARIS <a href="http://www.infogm.org">http://www.infogm.org</a> Tél. : 07 66 22 02 76 <a href="mailto:infogm@infogm.org">infogm@infogm.org</a>	FRANCE

L'agrivoltaïsme appliqué à l'élevage des ruminants : Guide à destination des éleveurs et des gestionnaires de centrales agrivoltaïques	INSTITUT DE L'ÉLEVAGE	Maison Nationale des Éleveurs, 149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 <a href="http://www.idele.fr/">http://www.idele.fr/</a> Tél. : 01 40 04 51 50 Fax : 01 40 04 52 75	FRANCE
Atteindre l'autonomie grâce aux prairies en élevage bovin bio : Retours d'expérience sur des pratiques permettant de pâturer toute l'année en Normandie	INSTITUT DE L'ÉLEVAGE	Maison Nationale des Éleveurs, 149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 <a href="http://www.idele.fr/">http://www.idele.fr/</a> Tél. : 01 40 04 51 50 Fax : 01 40 04 52 75	FRANCE
Des légumineuses prairiales pluriannuelles peu connues	INSTITUT DE L'ÉLEVAGE	Maison Nationale des Éleveurs, 149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 <a href="http://www.idele.fr/">http://www.idele.fr/</a> Tél. : 01 40 04 51 50 Fax : 01 40 04 52 75	FRANCE
Réussir l'implantation des prairies : Des repères pour choisir l'itinéraire technique d'implantation adapté à vos objectifs et à vos contraintes	INSTITUT DE L'ÉLEVAGE	Maison Nationale des Éleveurs, 149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 <a href="http://www.idele.fr/">http://www.idele.fr/</a> Tél. : 01 40 04 51 50 Fax : 01 40 04 52 75	FRANCE
Projet Sorberry : Les variétés de fruits rouges adaptées à l'AB	ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)	149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 <a href="https://itab.bio/">https://itab.bio/</a> Tél. : 01 40 04 50 64 Fax : 01 40 04 50 66	FRANCE
Invisible et non réglementé : Le TFA, un "polluant éternel" présent dans les céréales européennes	PESTICIDE ACTION NETWORK EUROPE (PAN EUROPE)	Rue de la Pacification 67, 1000 BRUXELLES <a href="https://www.pan-europe.info/">https://www.pan-europe.info/</a> Tél. : +32 2 318 62 55	BELGIQUE

## LA BIOBASE

Plus de 49 000 références bibliographiques en agriculture biologique sont accessibles gratuitement sur la Biobase, la seule base de données documentaire francophone spécialisée en agriculture biologique !

Allez vite les consulter depuis le site d'ABioDoc : [www.abiodoc.com](http://www.abiodoc.com)  
ou directement sur notre catalogue en ligne : [abiodoc.docressources.fr](http://abiodoc.docressources.fr)

## PRODUITS DOCUMENTAIRES D'ABIODOC

L'ensemble de nos documents sont téléchargeables gratuitement sur [www.abiodoc.com](http://www.abiodoc.com)

- Compilation bibliographique sur la production d'énergie renouvelable dans les élevages biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les complémentarités entre les arbres et les animaux dans les systèmes biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur la gestion de l'eau en élevage biologique, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les jeux sérieux intéressants pour l'agriculture biologique, 2023 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série : Diversification et agriculture biologique, 2022 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les études prospectives liées à l'élevage de ruminants à l'horizon 2030-2050, 2022 ([PDF](#))
- Biopresse / Référence horticole : Hors-série 2021 : Réduction des déchets plastiques, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur les externalités de l'agriculture biologique : chaîne de valeur, environnement, santé et souveraineté alimentaire, 2021 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur l'agriculture de conservation et l'agriculture biologique, 2021 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série - Changement climatique, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur l'accompagnement professionnel agricole, 2021 ([PDF](#))
- Témoignages d'agriculteurs bio sur des alternatives aux intrants controversés, 2020 ([PDF](#))



# ABioDoc, une mine d'informations sur l'agriculture biologique



- Plus de 49 000 références sur l'agriculture biologique et durable
- Veille et stockage de connaissances en agriculture biologique depuis plus de 30 ans
- Informations techniques, économiques et réglementaires en agriculture biologique et dans des domaines connexes (biodiversité, sécurité alimentaire...)
- Service de VetAgro Sup et missionné par le ministère de l'Agriculture

## OUTILS DISPONIBLES

Tous les outils en ligne sont accessibles gratuitement sur [www.abiodoc.com](http://www.abiodoc.com)

- [Biobase](#) : **base de données documentaire** spécialisée en agriculture biologique
- [Biopresse](#) : **revue bibliographique mensuelle** sur l'actualité de l'agriculture biologique et durable
- [Infolettres thématiques](#) : **infolettres spécialisées** sur une production, une filière ou un thème particulier
- [Service questions-réponses](#) : permet de commander des listes bibliographiques personnalisées, des photocopies de documents, des prêts d'ouvrages et autres ;
- [Chaîne YouTube](#) : espace regroupant par thématiques des vidéos intéressantes pour la bio
- [Accueil sur place](#) : pour un appui documentaire et un accès à l'ensemble du fonds documentaire